

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

**JANVIER 2003**

Vol. 4, n° 1

- 2002 — ANNÉE  
PROSPÈRE POUR LE  
MARCHÉ DU TRAVAIL
  
- PORTRAIT DES  
COTISANTS AUX REER
  
- APERÇU DU REVENU  
POUR 2000



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## À votre service...

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à l'emploi et le revenu en perspective, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

### Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

### L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: Perspectives on Labour and Income, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2003. ISSN : 1492-4978.

Prix : 5\$CAN l'exemplaire, 48\$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

# Faits saillants

*Dans ce numéro*

## ■ 2002 — Année prospère pour le marché du travail

- De janvier à décembre 2002, l'emploi a bondi de 560 000 (3,7 %). En fin d'année, la proportion de la population en âge de travailler et occupant un emploi a été de 62,4 %, le plus haut taux jamais enregistré.
- En 2002, le taux de chômage a chuté d'un demi point pour s'établir à 7,5 %. N'eut été d'une hausse importante du nombre de personnes ayant intégré le marché du travail, le taux aurait chuté encore davantage. En fin d'année, le taux d'activité a atteint 67,5 %, en hausse d'un point complet pour l'année, égalant le sommet atteint en janvier 1990.
- Les entreprises de la plupart des secteurs embauchaient en 2002, mais le gain le plus marqué provenait du secteur de la fabrication où le nombre de personnes occupant un emploi a bondi de 125 000 (5,6 %).
- Les gains effectués dans le secteur de la fabrication au Canada de même que le boom des constructions résidentielles ont fait augmenter le nombre d'emplois de 211 000 (3,1 %) chez les hommes adultes. Tandis que le secteur de la fabrication est responsable d'une vaste part des 244 000 (4,2 %) nouveaux emplois chez les femmes adultes, des gains plus significatifs ont été obtenus dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale, de même que dans celui des services d'enseignement.
- L'emploi chez les jeunes s'est accru de 104 000 (4,5 %) en 2002, en partie à cause d'une plus grande disponibilité des emplois à temps partiel. Dans l'ensemble, l'emploi à temps partiel a augmenté de 223 000 (8,1 %).
- Presque toutes les provinces ont connu des hausses de l'emploi, mais l'Ontario et le Québec se sont accaparé près des deux tiers des gains.

## ■ Portrait des cotisants aux REER

- Les personnes les plus susceptibles de cotiser à un REER incluent celles qui investissent à l'extérieur des régimes enregistrés et les personnes dont le conjoint cotise.
- Lorsqu'on maintient les autres facteurs constants, les jeunes sont plus susceptibles de cotiser que les personnes plus âgées et les travailleurs indépendants sont plus susceptibles de cotiser que leurs homologues salariés.
- Chez les salariés, les personnes ayant des régimes de pension sont plus susceptibles de cotiser lorsqu'elles font partie de tranches de revenu inférieures, mais cette tendance est inversée lorsqu'elles font partie des tranches de revenu supérieures.
- Le fait d'avoir un revenu personnel élevé est un important facteur de probabilité de cotiser, mais le fait d'avoir un conjoint ayant des droits de cotisation peut réduire la probabilité d'une personne de cotiser.
- Les femmes sont plus portées à cotiser que les hommes, sauf lorsque les deux conjoints ont des droits de cotisation aux REER. Par contre, la présence d'enfants dans le ménage a généralement plus d'incidence sur la probabilité de cotiser chez les femmes que chez les hommes. En général, on associe les enfants avec une diminution de la probabilité de cotiser mais le fait d'avoir un enfant de 18 ans et plus vivant dans le ménage peut l'augmenter.
- Toutes choses étant égales, les personnes mariées légalement sont généralement plus susceptibles de cotiser que les personnes vivant en union de fait — sauf dans le cas des femmes dont les conjoints ont des droits de cotisation.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu  
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE  
(N° 75-001-XPf au catalogue).

**Nous vous offrons encore plus!**

Une réduction de 20 %  
sur un abonnement de 2 ans!  
Seulement 92,80 \$ (taxes en sus)

Une réduction de 30 %  
sur un abonnement de 3 ans!  
Seulement 121,80 \$  
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à L'emploi et le revenu en perspective!



**ENVOYEZ À**

Statistique Canada  
Gestion de la circulation  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario)  
Canada, K1A 0T6



**COMPOSEZ**

**1 800 267-6677**  
Utilisez votre carte VISA  
ou MasterCard. De l'extérieur  
du Canada et des États-Unis  
et dans la région d'Ottawa,  
composez le (613) 951-7277.



**TÉLÉCOPIEZ AU**

**1 800 889-9734**  
**(613) 951-1584**

*Veillez ne pas envoyer de confirmation pour  
les commandes faites par téléphone/télécopieur.*



**COURRIEL**

**order@statcan.ca**

**MODALITÉS DE PAIEMENT** (cochez une seule case)

Veuillez débiter mon compte :  MasterCard  VISA

N° de carte \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) \_\_\_\_\_

Paiement inclus \_\_\_\_\_ \$

N° du bon de commande \_\_\_\_\_

Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal ( ) Téléphone ( ) Télécopieur ( )

N° au catalogue	Titre
75-001-XPf	L'emploi et le revenu en perspective

**LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.**  
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.  
N° de TPS R121491807.  
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada.*  
PF 097042

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	58,00		
2 ans	92,80		
3 ans	121,80		
Total			
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
<b>Total général</b>			

BON DE COMMANDE

# 2002 — Année prospère pour le marché du travail

Geoff Bowlby

L'ANNÉE 2002 A ÉTÉ une autre année qui a défié toutes les attentes pour le marché du travail. Peu de personnes avaient prédit son amélioration, mais il s'est amélioré — et de façon remarquable.

Dans ses perspectives économiques de 2002, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) annonçait une croissance de l'emploi de l'ordre de 1,3 %, une prévision révisée par la suite à 1,6 % (OCDE 2001; OCDE 2002). Mais l'augmentation réelle s'est avérée encore plus élevée — sur une base de moyenne annuelle, l'emploi a augmenté de 2,2 % en 2002. En comparant les données de décembre et de décembre (point central de cet article), l'augmentation a été encore plus prononcée.

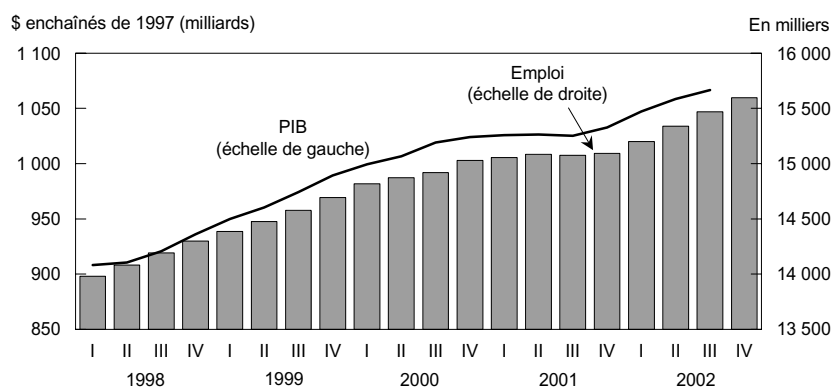
## Taux d'emploi record

À la fin de 2002, l'emploi avait bondi de 560 000 (3,7 %) par rapport au nombre auquel il avait débuté l'année (graphique A). En décembre, la proportion de la population en âge de travailler et occupant un emploi s'est chiffrée à 62,4 %, le plus haut taux jamais enregistré.

Par conséquent, le taux de chômage a chuté d'un demi point pour s'établir à 7,5 %. N'eut été d'une hausse importante du nombre de personnes ayant intégré le marché du travail, le taux aurait chuté encore davantage (graphique B). À la fin de l'année, le taux d'activité a atteint 67,5 %, en hausse d'un point complet pour l'année, égalant le sommet atteint en janvier 1990.

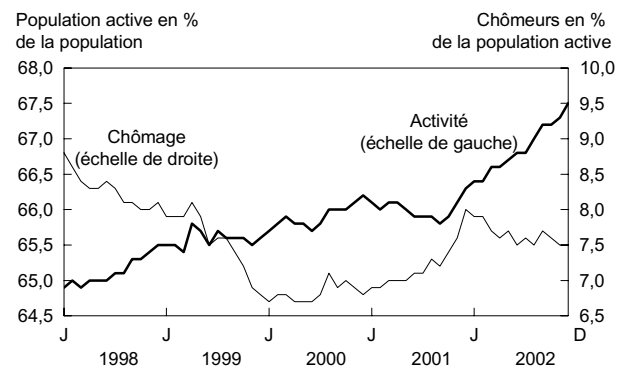
*Geoff Bowlby est au service de la Division de la statistique du travail. On peut le rejoindre au (613) 951-3325 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).*

**Graphique A : Montée en flèche de l'emploi en 2002, propulsée par une croissance économique renouvelée.**



Sources : Enquête sur la population active; Système de compatibilité nationale, données désaisonnalisées

**Graphique B : L'augmentation importante de l'activité a tempéré la baisse du taux de chômage.**



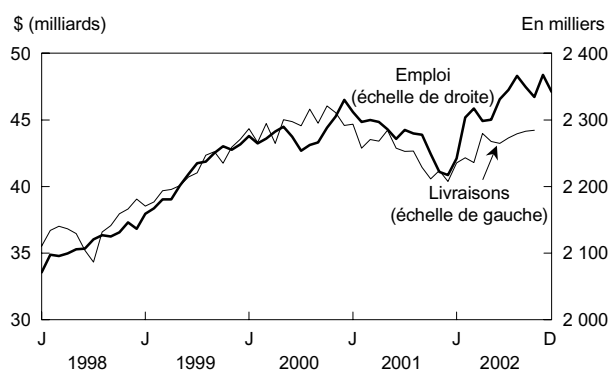
Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

L'amélioration équilibrée du marché du travail découlaît d'une économie vigoureuse. Entre le troisième trimestre de 2001 au cours duquel l'économie avait atteint son plus bas niveau de l'année, et le troisième trimestre de 2002, le produit intérieur brut a augmenté de 4,0 %. Les dépenses gouvernementales et des consommateurs ont suivi la cadence soutenue de 2001 tandis que les dépenses des entreprises sont demeurées lentes. En 2002 par contre, les mises en chantier résidentielles et les exportations ont repris considérablement.

### La majorité des secteurs ont embauché, particulièrement celui de la fabrication

Les entreprises de la plupart des secteurs embauchaient en 2002, mais le gain le plus marqué provenait du secteur de la fabrication où le nombre de personnes occupant un emploi a bondi de 125 000 (5,6 %), un net contraste par rapport à la baisse de 112 000 (-4,8 %) observée en 2001 (tableau 1). Étant donné que l'emploi dans les usines est très sensible aux conditions économiques en général, le secteur de la fabrication a été la principale cause de la faiblesse de 2001 et de la force de 2002 (graphique C).

**Graphique C : Les livraisons manufacturières et l'emploi dans ce secteur ont rebondi brusquement en 2002.**



Sources : Enquête sur la population active; Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, données désaisonnalisées

Dans le secteur de la fabrication, les gains étaient répartis, mais les plus fortes augmentations de l'année provenaient des secteurs de la fabrication d'aliments et de la fabrication de machines.

**Tableau 1 : Emploi selon le secteur d'activité**

	Décembre 2002	Variation par rapport à 2001	
	en milliers		%
<b>Personnes occupées</b>	<b>15 649,8</b>	<b>559,6</b>	<b>3,7</b>
<b>Secteur des biens</b>	<b>4 011,9</b>	<b>220,5</b>	<b>5,8</b>
Agriculture	355,2	42,5	13,6
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	270,2	-20,7	-7,1
Services publics	133,2	11,5	9,4
Construction	911,0	62,4	7,4
Fabrication	2 342,2	124,8	5,6
<b>Secteur des services</b>	<b>11 637,9</b>	<b>339,1</b>	<b>3,0</b>
Commerce	2 446,2	13,7	0,6
Transport et entreposage	765,7	20,0	2,7
Finance, assurances, immobilier et location	903,5	30,7	3,5
Professionnels, scientifiques et techniques	1 021,0	51,3	5,3
Gestion d'entreprises et services administratifs et autres	612,2	43,2	7,6
Services d'enseignement	1 050,0	79,3	8,2
Soins de santé et assistance sociale	1 654,5	89,7	5,7
Information, culture et loisirs	693,1	-3,7	-0,5
Hébergement et services de restauration	1 015,9	24,7	2,5
Autres services	694,9	-3,3	-0,5
Administrations publiques	780,9	-6,6	-0,8

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

Comparativement aux chiffres de décembre 2001, l'emploi dans le secteur de la transformation des aliments a augmenté de 23 000 (9,8 %), les hausses ayant été réparties à travers les diverses branches du secteur de la fabrication d'aliments. L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures affichait les plus fortes hausses d'emplois dans les usines de production de produits laitiers, de fruits de mer, de produits de la viande et de boulangerie. Les usines de fabrication d'aliments ont été le deuxième plus grand employeur manufacturier en 2002, précédées par celles de la fabrication de véhicules automobiles et de pièces.

L'emploi dans le secteur de la fabrication de machines a augmenté de 19 000 (16,6 %) en 2002. Ce secteur, qui approvisionne largement d'autres manufacturiers de même que le secteur de la construction, a rebondi depuis 2001,



alors que l'emploi avait chuté de 6,6 % et que la production industrielle avait considérablement baissé au Canada et aux États-Unis.

Même s'il a terminé l'année sur une note négative, le secteur de la fabrication de véhicules automobiles et de pièces a contribué à la tendance ascendante dans le secteur de la fabrication pour la majeure partie de 2002. Au cours de la période s'échelonnant de janvier à octobre, les livraisons de véhicules automobiles au Canada ont été de 7,6 % plus élevées qu'à la même période l'année précédente. Les États-Unis ont aussi connu une forte augmentation des livraisons de véhicules automobiles — en hausse de 9,9 % au cours des 10 premiers mois de l'année. Par conséquent, les usines canadiennes de pièces de véhicules automobiles ont connu une expansion de leur production afin de répondre à la production accrue des usines d'assemblage nord-américaines, en bondissant de 10,1 % au cours d'une période de 10 mois.

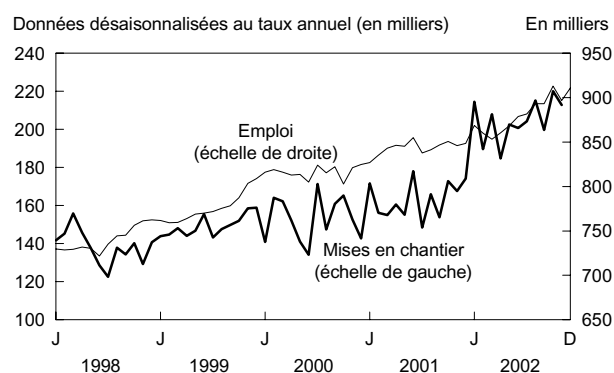
En début d'année, la production supplémentaire a eu un effet appréciable sur l'emploi. En août, l'emploi dans le secteur de la fabrication de véhicules automobiles et de pièces était de plus de 15 % supérieur qu'un an plus tôt. Par contre, tandis qu'au dernier trimestre de l'année les ventes ralentissaient aux États-Unis, les inventaires d'automobiles ont commencé à augmenter, causant le besoin de ralentir ou d'arrêter l'assemblage dans nombre d'usines.

En décembre, les mises à pied ont considérablement augmenté dans le secteur de la fabrication de véhicules automobiles et de pièces alors que Ford a temporairement fermé son usine de fourgonnettes située à Oakville de même que ses installations de St-Thomas, une fermeture qui croit-on, pourrait s'étendre jusqu'en janvier. En décembre, General Motors a aussi commencé à faire des mises à pied dans ses établissements d'Ingersoll en Ontario. De plus, DaimlerChrysler a annoncé en décembre la fermeture de ses trois usines d'opérations d'assemblage pour une partie du mois de janvier 2003. La fermeture temporaire de ces trois établissements d'envergure a vraisemblablement eu des conséquences significatives sur l'emploi chez les fournisseurs de pièces. Au total, l'emploi dans le secteur de la fabrication de véhicules automobiles et de pièces a chuté de 21 000 en décembre seulement, éliminant du même coup tous les gains de ce secteur acquis plus tôt dans l'année.

### Le boom des mises en chantier résidentielles et les gains dans le secteur de la fabrication ont fait augmenter le nombre d'emplois chez les hommes adultes

Tel que mentionné, l'investissement résidentiel a décollé en 2002. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les nouvelles mises en chantier résidentielles ont connu une augmentation remarquable en novembre, soit de 27,0 % par rapport au même mois en 2001 (graphique D). Par conséquent, l'emploi dans la construction a bondi de 62 000 ou 7,4 % au cours de l'année 2002. Le boom des mises en chantier résidentielles a aussi entraîné des hausses significatives de l'emploi dans les secteurs de la fabrication et de la vente de meubles, des marchands de matériaux de construction, des bureaux d'agents et de courtiers immobiliers de même que dans les services bancaires.

#### Graphique D : Le nombre d'emplois dans le secteur de la construction a poursuivi sa croissance grâce à une poussée des mises en chantier résidentielles.



Sources : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées; Société canadienne d'hypothèques et de logement

Les hausses d'emplois dans les secteurs de la fabrication et de la construction ont eu des répercussions importantes sur l'emploi chez les hommes adultes. En 2002, l'ensemble de l'emploi a augmenté de 211 000 (3,1 %), avec 47 % de cette augmentation provenant des secteurs de la fabrication ou de la construction. Ceci a entraîné une baisse de 0,6 point du taux de chômage des hommes adultes, terminant l'année à 6,7 % (tableau 2).

**Tableau 2 : Estimations sélectionnées du marché du travail pour les principaux groupes d'âge/sexe**

	Décembre 2002	Variation par rapport à 2001	
	en milliers		%
<b>Emploi</b>	<b>15 649,8</b>	<b>559,6</b>	<b>3,7</b>
Hommes	8 359,8	270,6	3,3
15 à 24 ans	1 224,4	59,2	5,1
25 ans et plus	7 135,3	211,2	3,1
Femmes	7 290,0	289,0	4,1
15 à 24 ans	1 180,1	45,0	4,0
25 ans et plus	6 109,9	244,0	4,2
<b>Chômage</b>	<b>1 275,9</b>	<b>-42,9</b>	<b>-3,3</b>
Hommes	729,7	-36,1	-4,7
15 à 24 ans	218,7	-1,3	-0,6
25 ans et plus	511,0	-34,8	-6,4
Femmes	546,2	-6,8	-1,2
15 à 24 ans	149,6	-4,8	-3,1
25 ans et plus	396,7	-1,9	-0,5
		points de %	
<b>Taux de chômage</b>	<b>7,5</b>		<b>-0,5</b>
Hommes	8,0		-0,6
15 à 24 ans	15,2		-0,7
25 ans et plus	6,7		-0,6
Femmes	7,0		-0,3
15 à 24 ans	11,3		-0,7
25 ans et plus	6,1		-0,3

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

### Les femmes adultes ont bénéficié des dépenses effectuées dans la santé et l'enseignement

L'emploi chez les femmes adultes a bondi de 244 000 (4,2 %) en 2002. Tandis que 20 % de cette augmentation est attribuable au secteur de la fabrication, des gains plus significatifs ont été obtenus dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale, de même que dans celui des services d'enseignement. À la fin de l'année, le taux de chômage des femmes adultes était de 6,1 %, en baisse de 0,3 point.

Les dépenses civiles gouvernementales étaient en hausse de 2,8 % entre les troisièmes trimestres de 2001 et de 2002. Les données sur l'emploi suggèrent qu'une grande partie de ces dépenses ait servi à embaucher du personnel pour les hôpitaux, les écoles et le gouvernement fédéral, entraînant une augmentation des employés du secteur public de l'ordre de 120 000 (4,2 %), à un niveau jamais atteint depuis 1993.

Les prévisions annuelles sur les soins de santé de l'Institut canadien d'information sur la santé prévoyaient une augmentation des dépenses de 6,3 %, se situant à 112,2 milliards de dollars. Dans les faits, l'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 90 000 (5,7 %), la plus forte hausse depuis 1989. Depuis 1997, les dépenses dans le domaine des soins de santé ont augmenté de 30 %, comparativement à des gains de seulement 6 % pour la période de 1992 à 1996. Entre temps, l'emploi dans ce secteur a bondi de 19 % au cours des cinq dernières années, une hausse considérable par rapport à celle de 5 % enregistrée entre 1992 et 1996.

En 2002, des gains importants ont été effectués dans toutes les branches du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. Les groupes d'assistance sociale, les hôpitaux, les centres d'hébergement et les établissements de soins ambulatoires ont tous accéléré leur rythme d'embauche. À la fin de 2002, le nombre d'infirmières avait augmenté de 21 000, une hausse de près de 10 %.

Un nombre important de femmes adultes ont aussi été embauchées comme enseignantes (21 000 ou 5,8 %). En 2002, l'emploi dans les services de l'enseignement a augmenté de 79 000 (8,2 %), un changement significatif par rapport aux coupures d'emplois en 2000 et à la tendance constante de 2001. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en Ontario et au Québec où on s'attendait à une augmentation des dépenses dans le domaine des services d'enseignement de l'ordre de 2,3 % et de 5,7 % respectivement pour la période de 2002-2003.

L'emploi dans le secteur des administrations publiques est demeuré pratiquement inchangé en 2002 (-0,8 %), mais seulement parce que des gains importants au niveau fédéral ont été contrebalancés par des pertes survenues dans l'administration publique locale. Entre décembre 2001 et décembre 2002, l'emploi au sein du gouvernement fédéral a augmenté de 19 000 (7,0 %) tandis que le nombre d'emplois dans l'administration publique locale a chuté d'un nombre similaire. Les femmes adultes ont obtenu la part du lion de la hausse d'emploi au sein du gouvernement fédéral (17 000). Ensemble, les secteurs des soins de santé, de la fabrication, des services d'enseignement et des administrations publiques ont été responsables de 52 % des gains d'emplois chez les femmes adultes.



## Plus d'emplois à temps partiel pour les jeunes

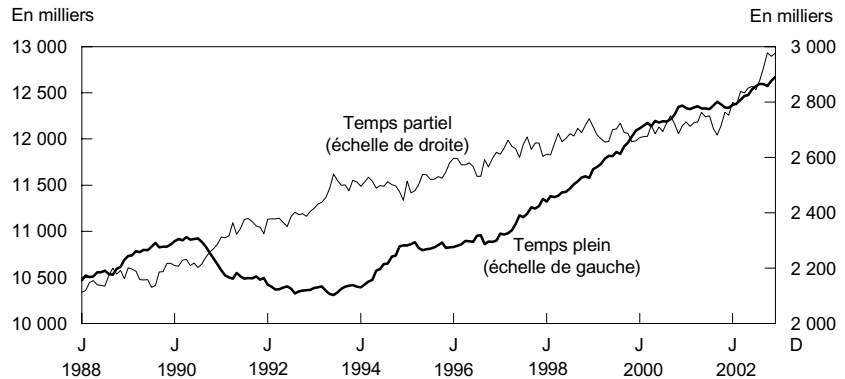
L'amélioration globale du marché du travail s'est étendue aux jeunes en 2002. L'emploi chez les jeunes a augmenté de 104 000 (4,5 %) entre décembre 2001 et décembre 2002. Tandis que l'emploi dans le secteur du commerce de gros et de détail a peu changé pour l'année, la forte augmentation de l'emploi chez les jeunes observée dans ce secteur a été contrebalancée par les pertes survenues chez les adultes. L'emploi chez les jeunes dans les restaurants et les bars a aussi pris de l'ampleur en 2002. À la fin de l'année, leur taux de chômage était de 13,3 %, en baisse de 0,7 point de pourcentage.

L'emploi chez les jeunes s'est accru en 2002, en partie à cause de la plus grande disponibilité des emplois à temps partiel (graphique E).

Dans l'ensemble, l'emploi à temps partiel a connu une augmentation considérable de 223 000 (8,1 %), avec un tiers de ce gain attribuable au secteur du commerce de gros et de détail ou à celui de l'hébergement et des services de restauration. Une proportion plus faible mais tout de même remarquable de l'augmentation du nombre d'emplois à temps partiel provenait des services d'enseignement et des soins de santé.

Le travail à temps partiel a connu une forte croissance, mais la hausse de l'emploi à temps plein a aussi été saine. Toute l'augmentation attribuable aux secteurs de la fabrication et de la construction s'est établie sous forme d'emplois à temps plein, contribuant à augmenter ce dernier de 336 000 ou 2,7 %. L'année précédente, en 2001, l'emploi à temps plein a chuté de 26 000 (-0,2 %)¹.

**Graphique E : Le travail à temps partiel a connu une forte augmentation en 2002, mais l'emploi à temps plein aussi.**



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

## Hausse des heures travaillées et de la productivité

Après avoir coupé dans les heures de travail au cours de l'année précédente, les employeurs étaient plus susceptibles de payer le temps supplémentaire en 2002. En décembre 2002, 2,9 millions d'employés ont fait du temps supplémentaire, une hausse de plus d'un demi million par rapport au même mois de l'année précédente. Ceci, combiné à la forte croissance de l'emploi, a aidé le nombre d'heures totales travaillées au Canada à atteindre 523 millions en décembre, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à décembre 2001.

Tandis que les employeurs embauchaient et faisaient une plus grande utilisation du temps supplémentaire, les employés du secteur privé étaient aussi plus productifs. Du troisième trimestre de 2001 au troisième trimestre de 2002, la productivité au travail a augmenté de 2,6 %, un taux comparable aux taux de croissance annuels au-dessus de la moyenne enregistrés en 1999 et 2000. Même si le salaire

horaire médian a augmenté de 2,4 % en 2002, la productivité accrue signifiait que le coût par employé pour les employeurs — coût unitaire de la main d'œuvre — est demeuré pratiquement inchangé pour l'année.

Les coûts de la main d'œuvre inchangés ont certainement aidé le résultat net des sociétés canadiennes dont les bénéfices ont augmenté de façon drastique en 2002. Les bénéfices ont augmenté de 9,2 % au premier trimestre, suivi d'une hausse subite de 13,0 % au deuxième trimestre et d'un modeste 2,6 % au troisième.

Les gains de productivité au Canada se sont avérés positifs, mais n'ont pas été aussi importants que les changements observés aux États-Unis. Les É.-U. ont fait face à une croissance économique de 3,2 % entre les troisièmes trimestres de 2001 et de 2002, mais la croissance de l'emploi a été anémique. Par conséquent, la production par heure travaillée aux États-Unis a augmenté de 5,6 %, ce qui est plus élevé que les gains observés au Canada.

## Le marché du travail canadien en meilleure forme

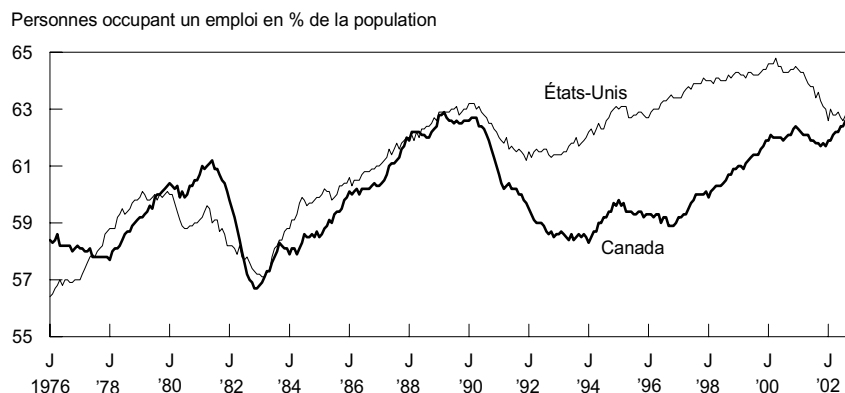
La croissance supérieure de la productivité au travail aux É.-U. était peut-être le seul point de comparaison négatif entre les marchés du travail canadien et américain. Tandis que l'emploi augmentait en cours d'année au Canada mais ne progressait que légèrement aux États-Unis, les écarts persistants dans les taux d'emploi et d'activité ont disparu. En novembre, un plus grand nombre de Canadiens que d'Américains occupaient un emploi (graphique F). Le taux de chômage canadien était plus élevé que celui des É.-U. au cours de l'année 2002, mais seulement parce que les Canadiens étaient plus enclins à chercher du travail que les Américains<sup>2</sup>.

## Gains sur plusieurs fronts au chapitre de l'emploi

Presque toutes les provinces ont connu des hausses de l'emploi en 2002, mais l'Ontario et le Québec se sont accaparés près des deux tiers des gains (légèrement plus élevés que leur part de la population). Pendant le premier semestre de l'année au Québec, l'emploi a augmenté de 128 000 ou 3,7 % entre janvier et juin. Au cours des six mois suivants, l'Ontario menait la tendance nationale avec ses 129 000 (2,1 %) nouveaux emplois.

À la fin de l'année, l'emploi était considérablement à la hausse dans les deux provinces. L'Ontario a cumulé des gains de 3,3 % (196 000) pour l'année, contrastant avec 2001 alors que la hausse n'avait été que de 0,2 %. Même si en 2002 l'emploi s'est amélioré de façon importante en Ontario, le taux de chômage a terminé l'année à 7,0 %, une légère hausse comparativement à celui observé en début janvier.

**Graphique F : Le taux d'emploi canadien a dépassé le taux américain en novembre 2002.**



Sources : Enquête sur la population active (Canada); Current Population Survey (États-Unis), données désaisonnalisées

Au Québec, le taux d'emploi a clôturé l'année en hausse de 168 000 (4,8 %), sa meilleure performance jamais enregistrée. Les hausses d'emplois importantes ont poussé le taux de chômage à 8,4 %, ce qui constitue une baisse comparative au taux de 9,7 % observé en début d'année. En décembre, la proportion de la population québécoise occupant un emploi, soit 60,3 %, était la plus élevée connue depuis au moins 1976.<sup>3</sup>

Montréal a monopolisé près des deux tiers des gains d'emplois du Québec, augmentant de 108 000 (6,4 %). Ceci a permis au taux de chômage de descendre de 1,4 point pour atteindre 8,4 % et au taux d'emploi de bondir de 3 points pour se situer à 63,0 %.

Même si l'emploi s'est accru de façon plus marquée à Montréal qu'à Toronto, le marché du travail à Toronto a tout de même été très fort en 2002. Par contre, tandis que l'emploi dans la plus grosse ville canadienne augmentait de 75 000 (2,9 %) en 2002, le taux de chômage est demeuré à 7,0 %. Étant

donné que la hausse d'emplois a été légèrement plus significative à Toronto que la forte augmentation démographique, le taux d'emploi s'est accru de façon marginale (0,1 point) pour atteindre 65,1 % à la fin de l'année.

L'Ontario et le Québec ont conservé des gains d'emplois dans les quatre même secteurs : la fabrication, la construction, les services d'enseignement et les soins de santé et l'assistance sociale. Alors que les livraisons manufacturières étaient en hausse de 5,1 % au Québec et de 10,9 % en Ontario, l'emploi dans les manufactures s'est accru de plus de 5 % dans chaque province. Les mises en chantier résidentielles ont connu des augmentations importantes dans les deux provinces, mais spécialement au Québec où elles étaient 55 % plus élevées en novembre qu'un an auparavant. L'activité accrue dans le secteur de la construction signifiait que 20 000 (14,2 %) travailleurs de la construction supplémentaires ont été embauchés au Québec avant la fin de 2002, avec un autre 23 000 (6,6 %) de plus en Ontario.

La croissance de l'emploi a aussi été forte en Colombie-Britannique (81 000 ou 4,2 %) entre décembre 2001 et décembre 2002. Le taux de chômage de la Colombie-Britannique a été de 8,3 % à la fin de 2002, en baisse de 1,4 point pour l'année. Puisque l'augmentation connue en 2002 s'avérait être une reprise suite aux baisses importantes de l'année précédente, le niveau de l'emploi dans cette province en décembre n'était que légèrement supérieur (20 000 ou 1,0 %) à son niveau d'il y a deux ans.

Comme plusieurs autres provinces, la Colombie-Britannique a bénéficié du boom de la construction et de la relance dans le secteur de la fabrication. En novembre, les mises en chantier résidentielles ont augmenté de 51 % par rapport au même mois l'année précédente, permettant des gains d'emplois de 16 000 (15,3 %) dans le secteur de la construction. De plus, l'emploi dans le secteur manufacturier a progressé de 22 000 (12,1 %) alors que les manufacturiers de la province augmentaient leur production de 8,6 % entre les mois d'octobre 2001 et 2002. La croissance de l'activité dans les secteurs de la construction et de la fabrication peut avoir eu un effet d'entraînement sur l'emploi de deux secteurs apparentés : celui des finances, des assurances et des services immobiliers (20 000 ou 18,7 %); et celui du transport (15 000 ou 15,1 %).

La majeure partie de l'augmentation de l'emploi en Colombie-Britannique est survenue dans la région des basses terres. À Vancouver, 63 000 personnes de plus occupaient un emploi à la fin de l'année, une augmentation de 6,1 %, assez important pour permettre au taux de chômage de cette ville d'atteindre 7,8 % (-1,3 point) en décembre. À l'opposé, l'emploi à Victoria, endroit qui a subi des coupures dans la fonction publique en 2002, a baissé de 1,5 %, entraînant une hausse du taux de chômage de 0,7 point pour s'établir à 6,8% en décembre.

En Alberta, les conditions du marché du travail ont poursuivi leur amélioration continue en 2002. L'emploi a connu une hausse de 63 000 (3,9 %). En raison d'une activité accrue du marché du travail, le taux de chômage de cette province est demeuré inchangé pour l'année, soit à 5,1 %. Plus de la moitié des gains de 2002 sont survenus à Edmonton.

En fin d'année, la proportion d'Albertains en âge de travailler et occupant un emploi était de 69,8 %, un taux beaucoup plus élevé que pour toute autre province. En fait, le taux d'emploi de l'Alberta se positionne très haut parmi toutes les juridictions nord-américaines. En novembre, seuls le Minnesota, le Nebraska, le Wisconsin, l'Iowa et le Dakota du sud aux États-Unis avaient des taux d'emploi plus élevés que celui de l'Alberta.

Même si l'emploi dans le secteur de l'extraction de pétrole et de gaz a augmenté de façon marquée en Alberta au dernier trimestre de 2002, ce dernier a terminé l'année en baisse de 16 000 (-14,4 %). Il y a habituellement un délai entre les changements des prix du pétrole et l'emploi dans les champs de pétrole; la hausse des prix du pétrole amorcée en début d'année a fait en sorte que des gains d'emplois ont été observés en fin d'année. Les gains des secteurs de l'agriculture, de la fabrication et de la construction ont plus que suffi à contrebalancer les pertes dans le secteur de l'extraction de pétrole et de gaz, laissant le secteur des biens de la province en hausse de 3,7 % (17 000). Le secteur des services de l'Alberta a crû à un taux similaire (3,9 %).

En Saskatchewan, l'emploi a connu une reprise significative suite aux déclinés observés en 2001. Dans cette province, l'emploi a bondi de 26 000 ou 5,5 %, soit le taux de croissance le plus rapide parmi toutes les provinces. Tandis que le marché du travail de Saskatoon s'est considérablement amélioré en 2002, il n'a pas été de même pour Régina. À Saskatoon, le taux de chômage a chuté d'un demi point pour atteindre 6,4 % en décembre et le taux d'emploi a atteint 67,0 % en fin d'année, en hausse de 3,9 points. À Régina, le taux de chômage est demeuré pratiquement inchangé, soit 5,4 % mais le taux d'emploi a baissé de 0,2 point pour s'établir à 68,4 %.

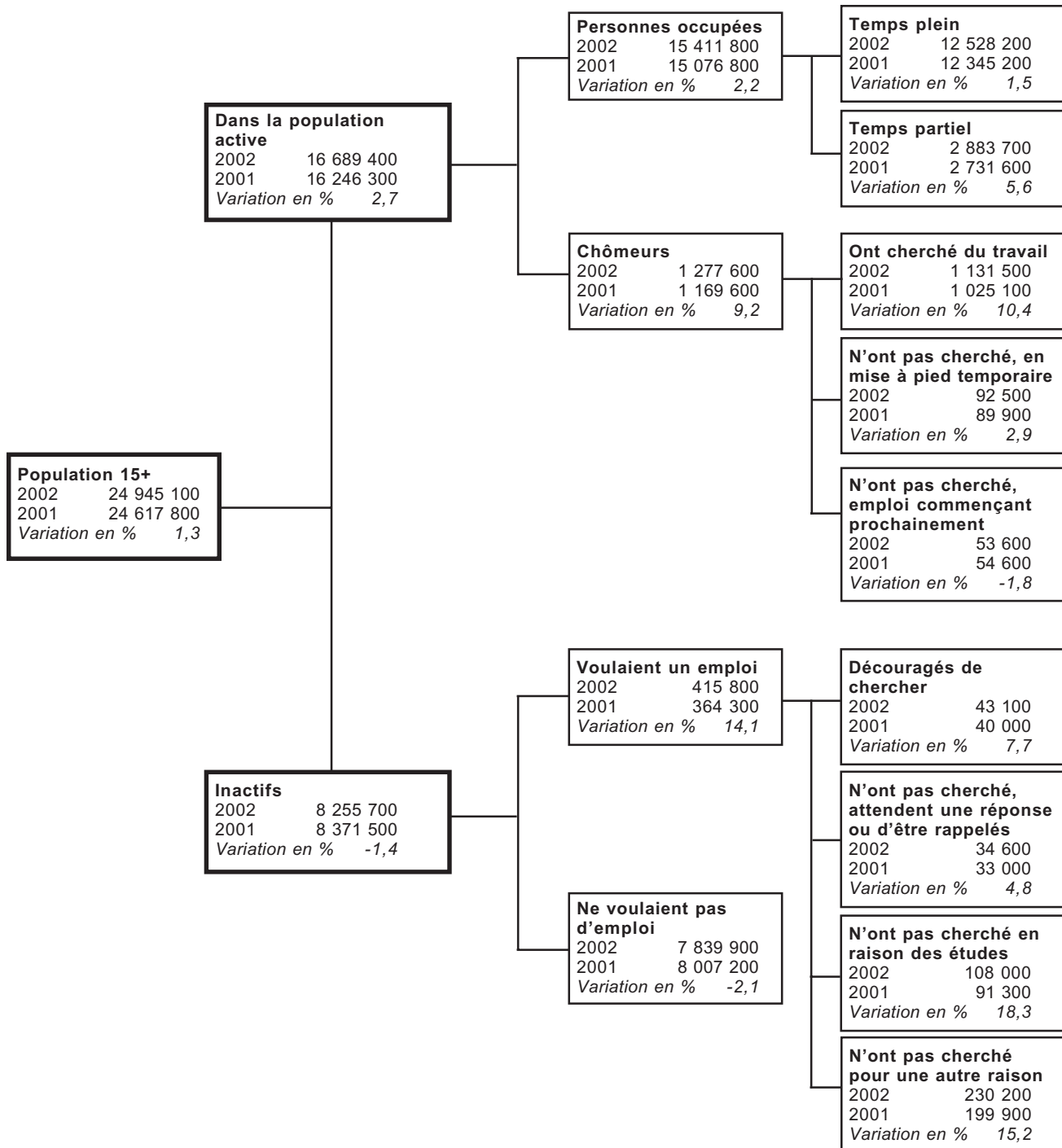
La seule autre province où l'emploi a augmenté plus rapidement que le taux de croissance national a été le Nouveau-Brunswick. Dans cette province, 13 000 (3,9 %) personnes de plus occupaient un emploi en décembre, abaissant le taux de chômage de 1,2 point pour atteindre 10,2 % et amenant le taux d'emploi à s'établir à 57,5 % (1,9 point).

### Perspective

#### ■ Notes

- 1 Pour plus de détails, voir l'article de M. Tabi et S. Langlois à paraître dans *L'emploi et le revenu en perspective* sur la qualité de la croissance de l'emploi en 2002.
- 2 Pour de plus amples renseignements, voir l'article intitulé : « Le marché du travail : hausse au nord, baisse au sud » écrit par G. Bowlby et J. Usalca dans la version en ligne de *L'emploi et le revenu en perspective* de décembre 2002.
- 3 L'Enquête sur la population active a débuté en 1946 mais a changé sa façon de mesurer l'emploi et le chômage. Les données courantes sont seulement comparables avec celles recueillies depuis 1976.

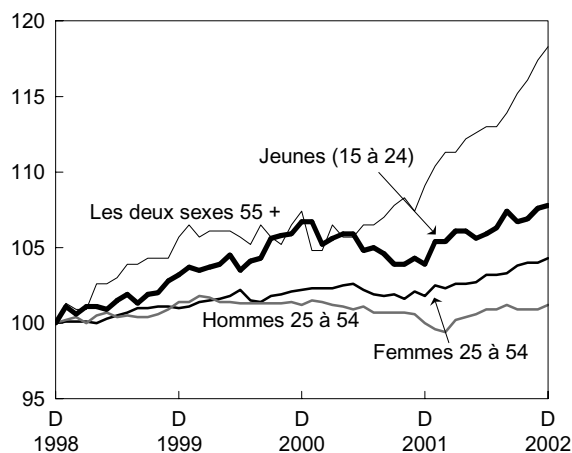
Situation vis-à-vis de l'activité de la population canadienne en âge de travailler



Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

### En 2002, le taux d'emploi des travailleurs plus âgés a connu la plus forte augmentation.

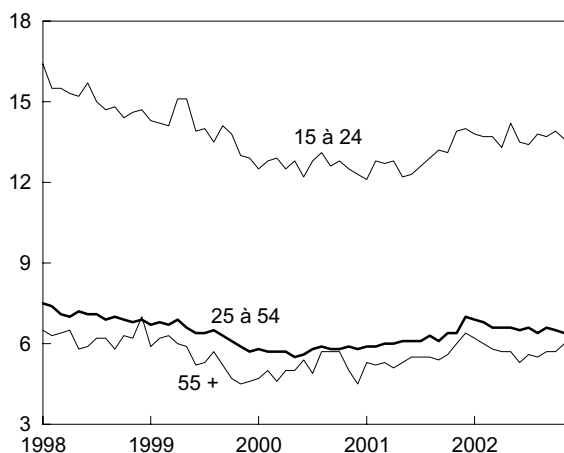
Indice du taux d'emploi, décembre 1998=100



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

### Le taux de chômage a diminué pour tous les groupes d'âge en 2002.

Taux de chômage (%)



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

### En pourcentage, la croissance de l'emploi a devancé la croissance démographique pour tous les groupes d'âge en 2002.

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1998	2001	2002	1998 à 2002	2001 à 2002	1998 à 2002	2001 à 2002
	milliers			milliers		%	
<b>Population 15 +</b>	<b>23 805,3</b>	<b>24 764,1</b>	<b>25 087,4</b>	<b>1 282,1</b>	<b>323,3</b>	<b>5,4</b>	<b>1,3</b>
Jeunes (15 à 24)	4 018,9	4 115,2	4 145,9	127,0	30,7	3,2	0,7
Hommes 25 à 54	6 806,4	7 009,6	7 042,7	236,3	33,1	3,5	0,5
Femmes 25 à 54	6 825,7	7 005,5	7 034,9	209,2	29,4	3,1	0,4
Les deux sexes 55 +	6 154,3	6 633,8	6 863,9	709,6	230,1	11,5	3,5
<b>Emploi 15 +</b>	<b>14 316,7</b>	<b>15 090,2</b>	<b>15 649,8</b>	<b>1 333,1</b>	<b>559,6</b>	<b>9,3</b>	<b>3,7</b>
Jeunes (15 à 24)	2 164,0	2 300,3	2 404,5	240,5	104,2	11,1	4,5
Hommes 25 à 54	5 764,3	5 936,7	6 035,9	271,6	99,2	4,7	1,7
Femmes 25 à 54	4 970,6	5 190,5	5 342,3	371,7	151,8	7,5	2,9
Les deux sexes 55 +	1 417,8	1 662,7	1 867,0	449,2	204,3	31,7	12,3
<b>Chômage 15 +</b>	<b>1 270,1</b>	<b>1 318,8</b>	<b>1 275,9</b>	<b>5,8</b>	<b>-42,9</b>	<b>0,5</b>	<b>-3,3</b>
Jeunes (15 à 24)	372,8	374,4	368,3	-4,5	-6,1	-1,2	-1,6
Hommes 25 à 54	441,1	478,8	434	-7,1	-44,8	-1,6	-9,4
Femmes 25 à 54	350,2	352,7	347,3	-2,9	-5,4	-0,8	-1,5
Les deux sexes 55 +	106,0	112,9	126,4	20,4	13,5	19,2	12,0

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées



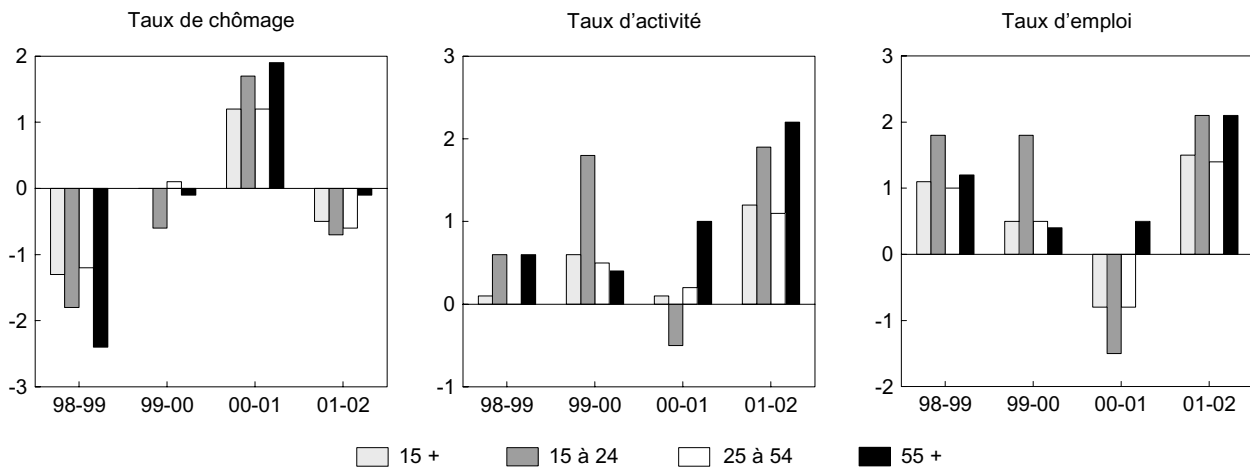
**La croissance de l'activité du marché du travail a contribué à diminuer les baisses des taux de chômage.**

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre	
	1998	2001	2002	1998 à 2002	2001 à 2002
	%			points de %	
<b>Taux de chômage 15 +</b>	<b>8,1</b>	<b>8,0</b>	<b>7,5</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,5</b>
Jeunes (15 à 24)	14,7	14,0	13,3	-1,4	-0,7
Hommes 25 à 54	7,1	7,5	6,7	-0,4	-0,8
Femmes 25 à 54	6,6	6,4	6,1	-0,5	-0,3
Les deux sexes 55 +	7,0	6,4	6,3	-0,7	-0,1
<b>Taux d'activité 15 +</b>	<b>65,5</b>	<b>66,3</b>	<b>67,5</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>
Jeunes (15 à 24)	63,1	65,0	66,9	3,8	1,9
Hommes 25 à 54	91,2	91,5	91,9	0,7	0,4
Femmes 25 à 54	78,0	79,1	80,9	2,9	1,8
Les deux sexes 55 +	24,8	26,8	29,0	4,2	2,2
<b>Taux d'emploi 15 +</b>	<b>60,1</b>	<b>60,9</b>	<b>62,4</b>	<b>2,3</b>	<b>1,5</b>
Jeunes (15 à 24)	53,8	55,9	58,0	4,2	2,1
Hommes 25 à 54	84,7	84,7	85,7	1,0	1,0
Femmes 25 à 54	72,8	74,1	75,9	3,1	1,8
Les deux sexes 55 +	23,0	25,1	27,2	4,2	2,1

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

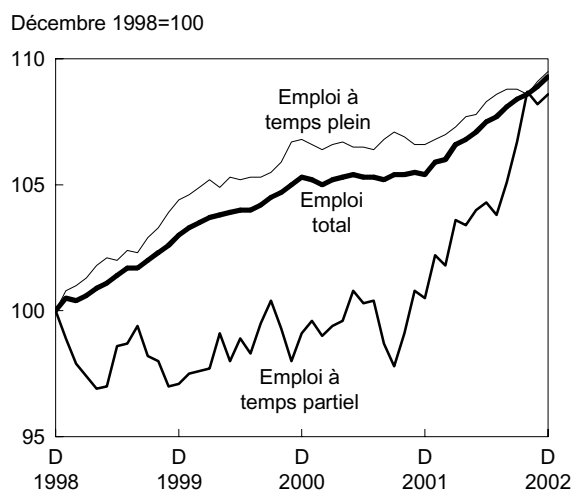
**Les taux d'emploi de 2002 se sont plus que rétablis par rapport à 2001.**

Variation en points de pourcentage, décembre à décembre



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

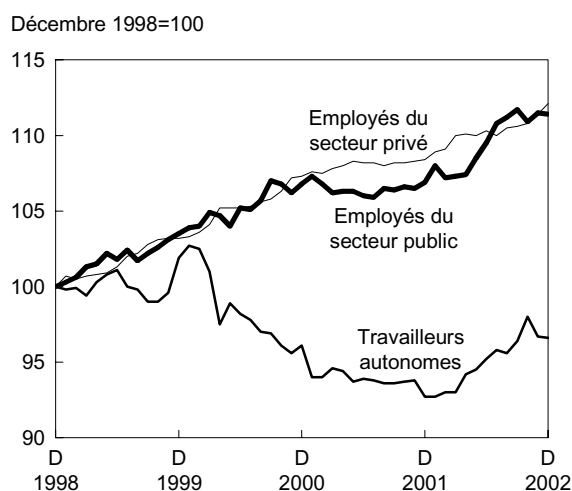
## La progression de l'emploi global en 2002 a été divisée entre l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel.



	Emploi	Temps plein	Temps partiel
	milliers		
<b>Niveau de décembre</b>			
1998	14 316,7	11 576,9	2 739,9
2001	15 090,2	12 337,2	2 753,0
2002	15 649,8	12 673,5	2 976,3
<b>Variation absolue</b>			
1998 à 2002	1 333,1	1 096,6	236,4
2001 à 2002	559,6	336,3	223,3
	%		
<b>Variation en pourcentage</b>			
1998 à 2002	9,3	9,5	8,6
2001 à 2002	3,7	2,7	8,1

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

## Le travail autonome a connu une forte croissance.



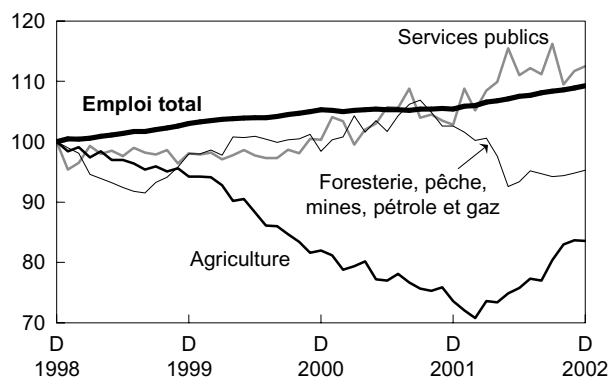
	Emploi total	Employés		Travailleurs autonomes
		Public	Privé	
	milliers			
<b>Niveau de décembre</b>				
1998	14 316,7	2 650,5	9 204,0	2 462,2
2001	15 090,2	2 833,8	9 974,8	2 281,6
2002	15 649,8	2 953,4	10 317,9	2 378,5
<b>Variation absolue</b>				
1998 à 2002	1 333,1	302,9	1 113,9	-83,7
2001 à 2002	559,6	119,6	343,1	96,9
	%			
<b>Variation en pourcentage</b>				
1998 à 2002	9,3	11,4	12,1	-3,4
2001 à 2002	3,7	4,2	3,4	4,2

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

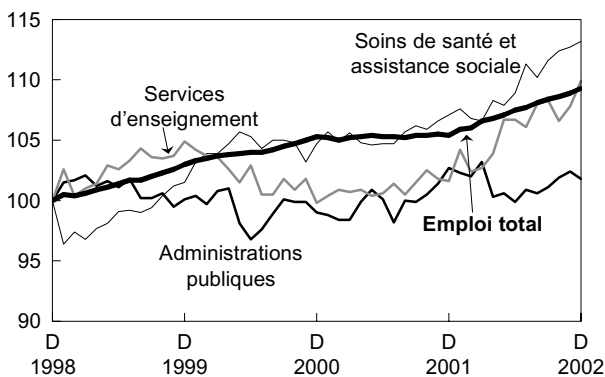
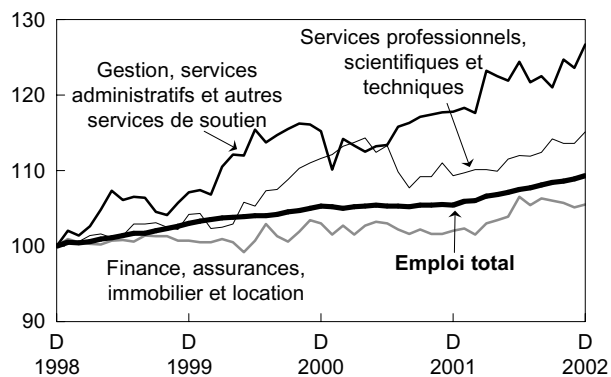
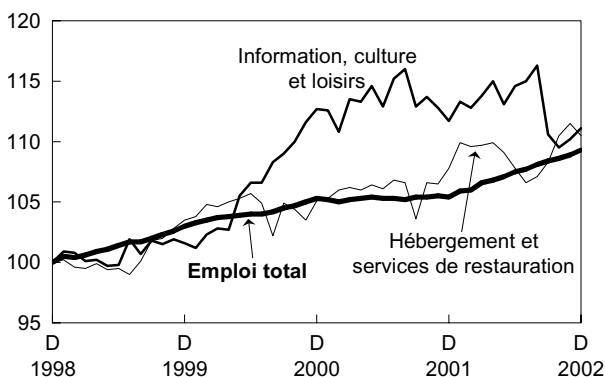
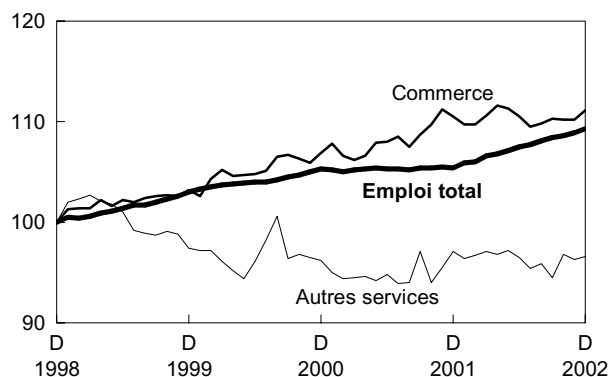
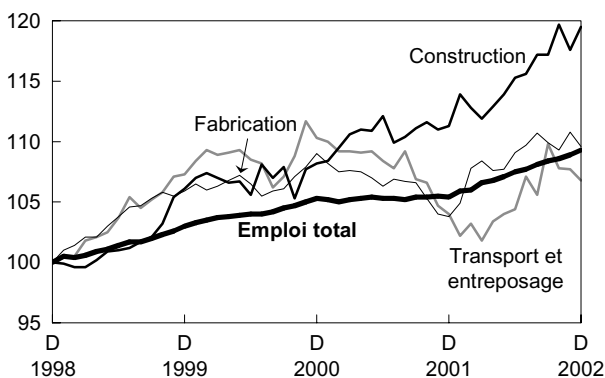
**Au cours des quatre dernières années, on a observé une plus forte croissance de l'emploi dans la construction, de même que dans le domaine de la gestion, des services administratifs et des autres services de soutien.**

**Indice de l'emploi**

Décembre 1998=100

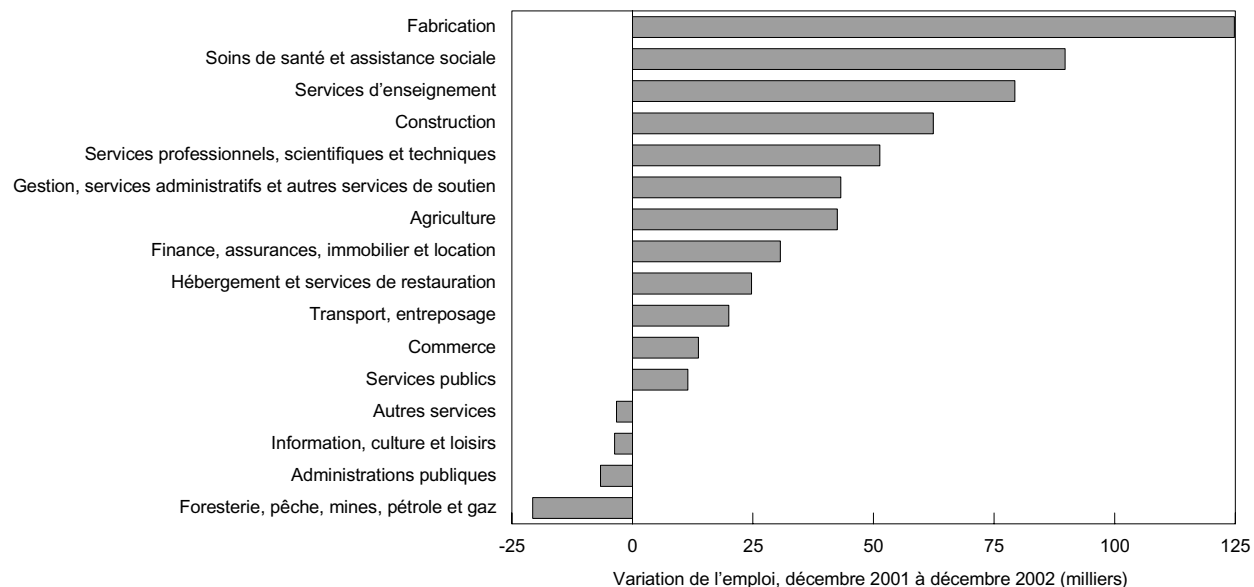


Décembre 1998=100



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

## La plupart des secteurs ont connu des hausses d'emploi en 2002.

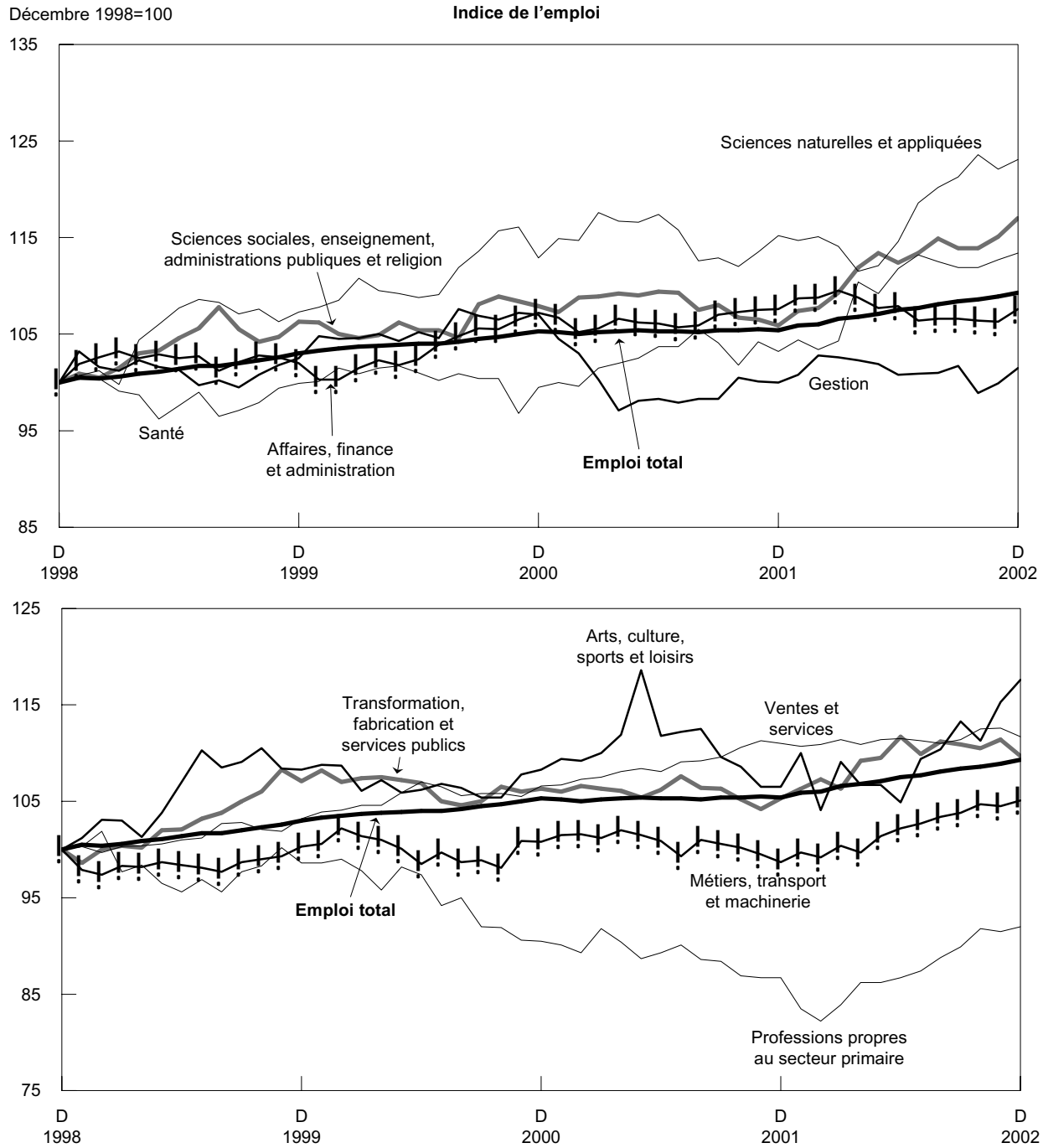


Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1998	2001	2002	1998 à 2002	2001 à 2002	1998 à 2002	2001 à 2002
	milliers			milliers		%	
<b>Ensemble des branches d'activité</b>	<b>14 316,7</b>	<b>15 090,2</b>	<b>15 649,8</b>	<b>1 333,1</b>	<b>559,6</b>	<b>9,3</b>	<b>3,7</b>
Secteur des biens	3 725,7	3 791,4	4 011,9	286,2	220,5	7,7	5,8
Agriculture	424,7	312,7	355,2	-69,5	42,5	-16,4	13,6
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	283,4	290,9	270,2	-13,2	-20,7	-4,7	-7,1
Services publics	118,4	121,7	133,2	14,8	11,5	12,5	9,4
Construction	762,5	848,6	911,0	148,5	62,4	19,5	7,4
Fabrication	2 136,7	2 217,4	2 342,2	205,5	124,8	9,6	5,6
Secteur des services	10 591,0	11 298,8	11 637,9	1 046,9	339,1	9,9	3,0
Commerce	2 201,4	2 432,5	2 446,2	244,8	13,7	11,1	0,6
Transport et entreposage	716,9	745,7	765,7	48,8	20,0	6,8	2,7
Finance, assurances, immobilier et location	856,1	872,8	903,5	47,4	30,7	5,5	3,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	887,1	969,7	1 021,0	133,9	51,3	15,1	5,3
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	483,1	569,0	612,2	129,1	43,2	26,7	7,6
Services d'enseignement	955,6	970,7	1 050,0	94,4	79,3	9,9	8,2
Soins de santé et assistance sociale	1 461,3	1 564,8	1 654,5	193,2	89,7	13,2	5,7
Information, culture et loisirs	624,0	696,8	693,1	69,1	-3,7	11,1	-0,5
Hébergement et services de restauration	919,5	991,2	1 015,9	96,4	24,7	10,5	2,5
Autres services	719,2	698,2	694,9	-24,3	-3,3	-3,4	-0,5
Administrations publiques	766,9	787,5	780,9	14,0	-6,6	1,8	-0,8

Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

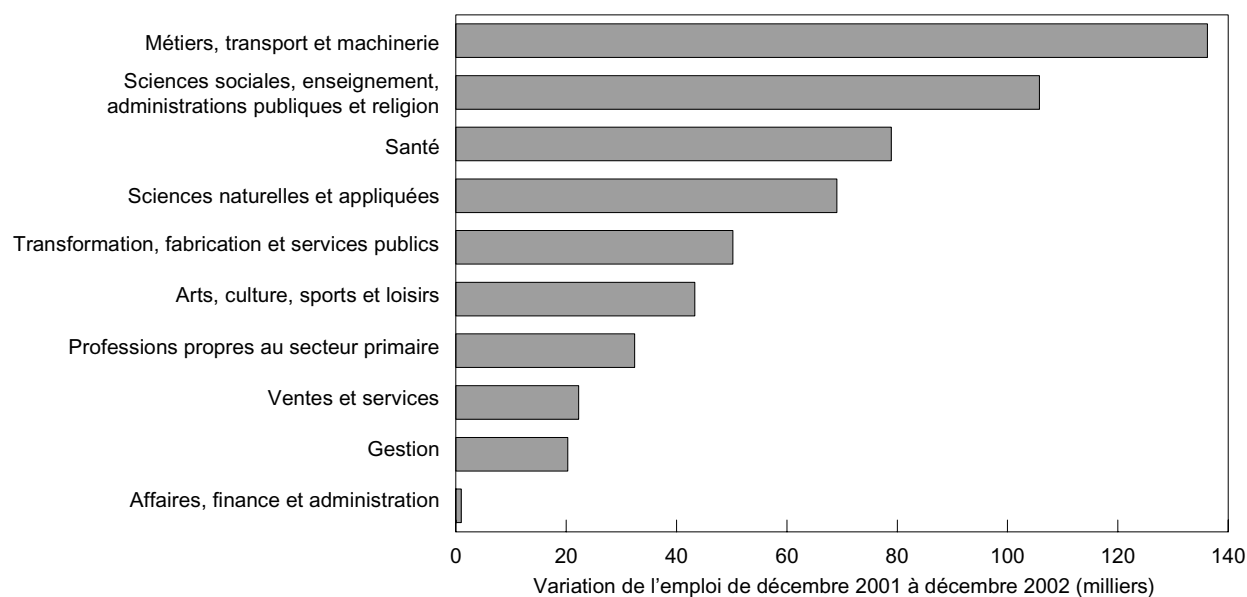
Depuis 1998, les professions liées aux sciences naturelles et appliquées ont enregistré la hausse la plus élevée en pourcentage. Ce groupe comprend les programmeurs, les analystes de systèmes et les ingénieurs en informatique.



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées



**Le secteur des métiers, du transport et de la machinerie a connu la plus importante progression. Celui des affaires, de la finance et des opérations n'a presque pas connu de hausse.**

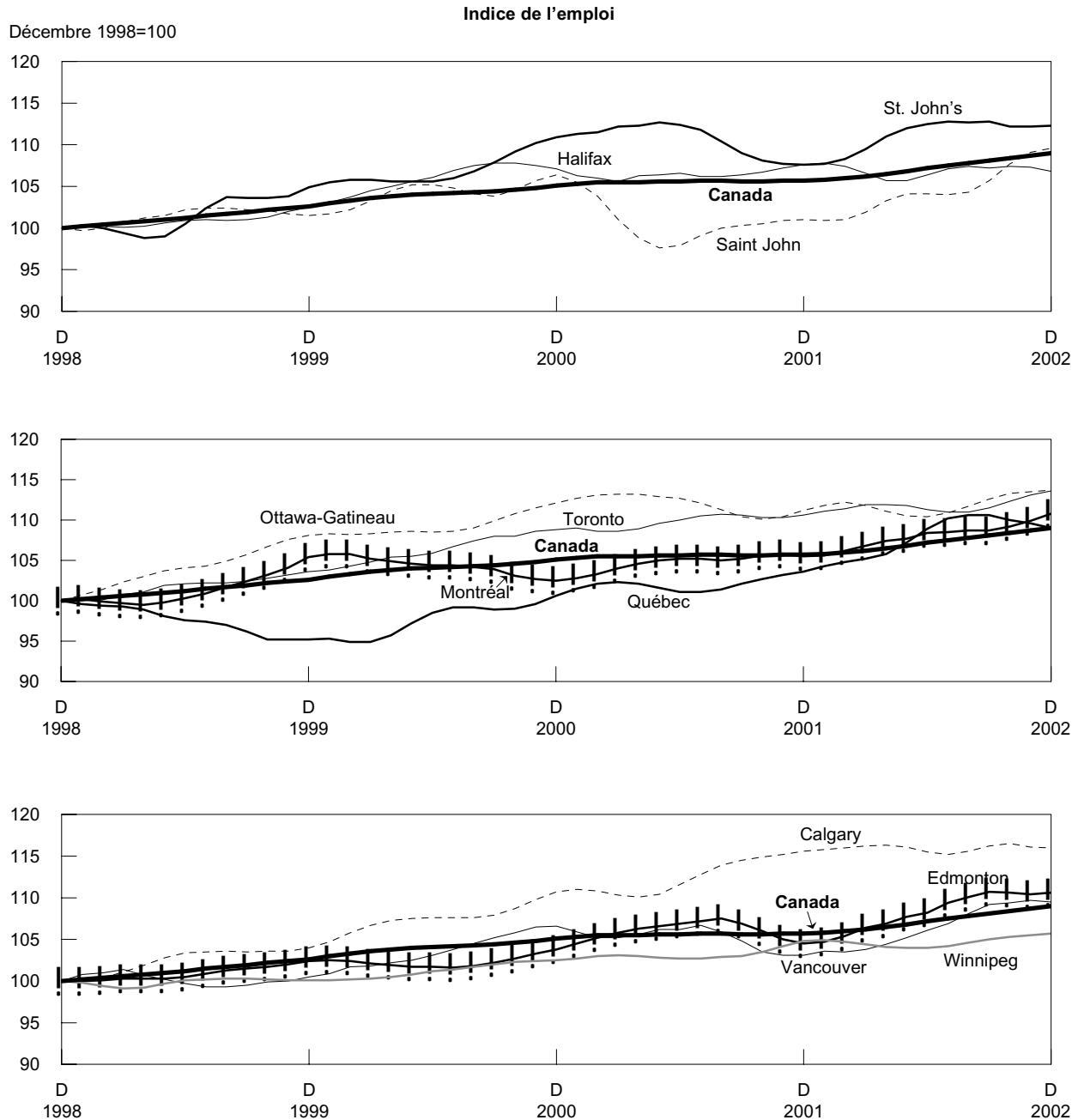


Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1998	2001	2002	1998 à 2002	2001 à 2002	1998 à 2002	2001 à 2002
	milliers			milliers		%	
<b>Ensemble des professions</b>	<b>14 316,7</b>	<b>15 090,2</b>	<b>15 649,8</b>	<b>1 333,1</b>	<b>559,6</b>	<b>9,3</b>	<b>3,7</b>
Gestion	1 354,6	1 354,2	1 374,5	19,9	20,3	1,5	1,5
Affaires, finance et administration	2 556,9	2 751,2	2 752,2	195,3	1,0	7,6	0,0
Sciences naturelles et appliquées	871,4	1 003,5	1 072,6	201,2	69,1	23,1	6,9
Santé	777,4	802,5	881,4	104,0	78,9	13,4	9,8
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	953,5	1 009,5	1 115,3	161,8	105,8	17,0	10,5
Arts, culture, sports et loisirs	389,9	415,1	458,4	68,5	43,3	17,6	10,4
Ventes et services	3 529,1	3 918,3	3 940,6	411,5	22,3	11,7	0,6
Métiers, transport et machinerie	2 128,3	2 100,1	2 236,3	108,0	136,2	5,1	6,5
Professions propres au secteur primaire	608,0	527,1	559,5	-48,5	32,4	-8,0	6,1
Transformation, fabrication et services publics	1 147,8	1 208,7	1 258,9	111,1	50,2	9,7	4,2

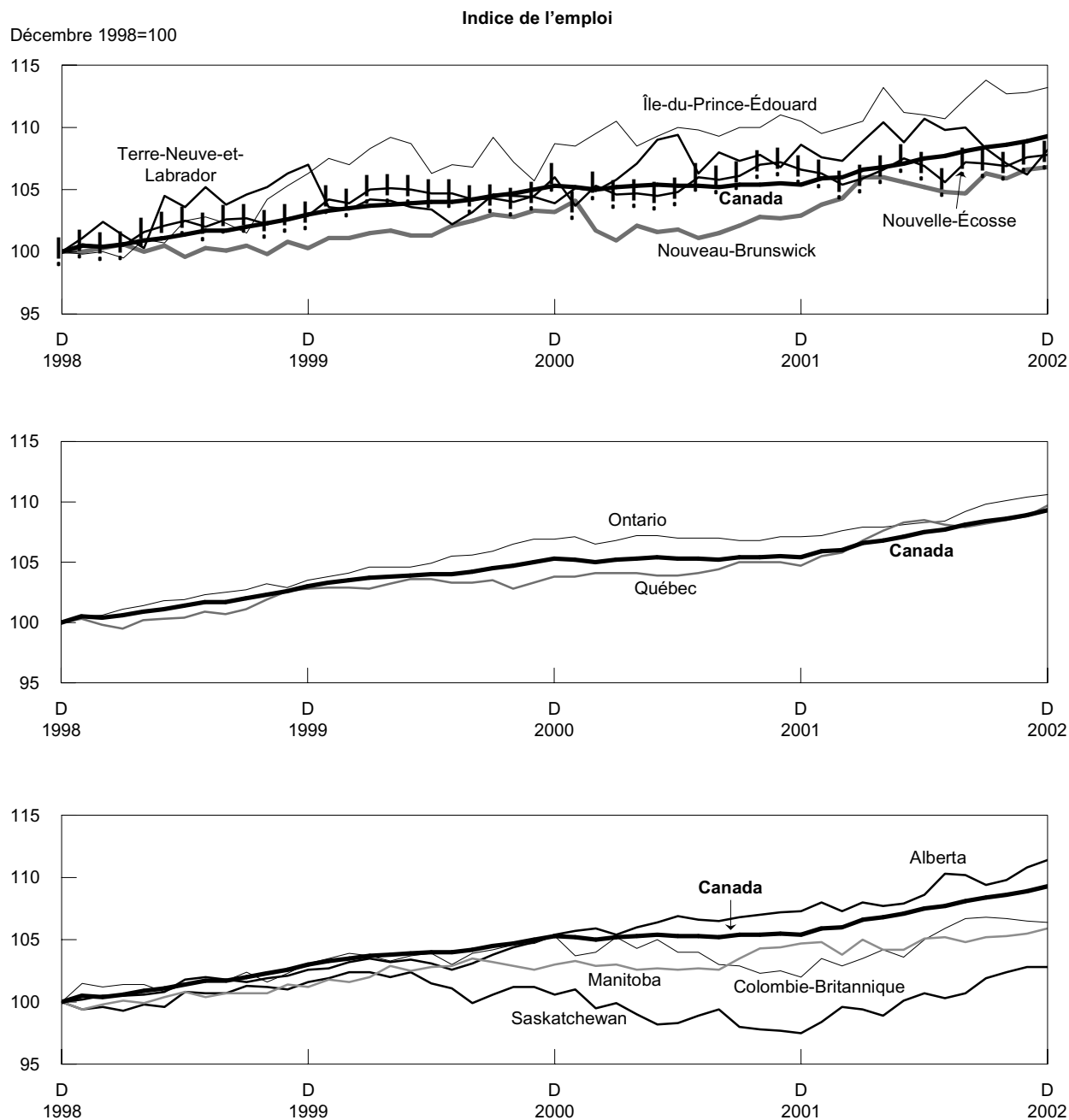
Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

**Calgary a été la ville qui a connu la plus forte croissance de l'emploi au cours des quatre dernières années.**



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées, moyenne mobile de trois mois

**En pourcentage, la Saskatchewan a affiché la croissance de l'emploi la plus vigoureuse en 2002.**



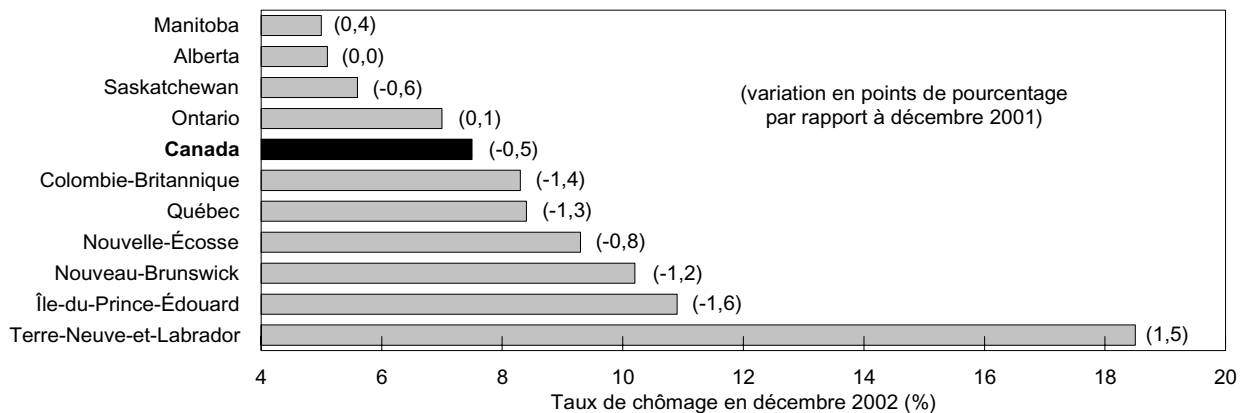
Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

**L'Ontario et le Québec ont enregistré le plus grand nombre de personnes nouvellement occupées en 2002, mais seul le Québec a connu une baisse de ses chômeurs.**

	Niveau de décembre			Variation, décembre à décembre			
	1998	2001	2002	1998 à 2002	2001 à 2002	1998 à 2002	2001 à 2002
	milliers			milliers		%	
<b>Occupées</b>							
<b>Canada</b>	<b>14 316,7</b>	<b>15 090,2</b>	<b>15 649,8</b>	<b>1 333,1</b>	<b>559,6</b>	<b>9,3</b>	<b>3,7</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	197,3	214,2	213,5	16,2	-0,7	8,2	-0,3
Île-du-Prince-Édouard	60,0	66,3	67,9	7,9	1,6	13,2	2,4
Nouvelle-Écosse	401,0	427,5	432,3	31,3	4,8	7,8	1,1
Nouveau-Brunswick	327,6	337,0	350,0	22,4	13,0	6,8	3,9
Québec	3 329,9	3 486,4	3 654,2	324,3	167,8	9,7	4,8
Ontario	5 574,9	5 970,1	6 166,1	591,2	196,0	10,6	3,3
Manitoba	540,2	565,5	572,3	32,1	6,8	5,9	1,2
Saskatchewan	478,2	466,2	491,8	13,6	25,6	2,8	5,5
Alberta	1 532,8	1 644,1	1 707,5	174,7	63,4	11,4	3,9
Colombie-Britannique	1 874,8	1 913,0	1 994,2	119,4	81,2	6,4	4,2
<b>En chômage</b>							
<b>Canada</b>	<b>1 270,1</b>	<b>1 318,8</b>	<b>1 275,9</b>	<b>5,8</b>	<b>-42,9</b>	<b>0,5</b>	<b>-3,3</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	45,3	43,9	48,5	3,2	4,6	7,1	10,5
Île-du-Prince-Édouard	10,5	9,5	8,3	-2,2	-1,2	-21,0	-12,6
Nouvelle-Écosse	43,9	47,9	44,4	0,5	-3,5	1,1	-7,3
Nouveau-Brunswick	43,1	43,3	39,8	-3,3	-3,5	-7,7	-8,1
Québec	382,9	375,7	336,3	-46,6	-39,4	-12,2	-10,5
Ontario	414,4	445,2	465,2	50,8	20,0	12,3	4,5
Manitoba	32,8	27,5	30,3	-2,5	2,8	-7,6	10,2
Saskatchewan	31,8	30,9	29,1	-2,7	-1,8	-8,5	-5,8
Alberta	92,3	88,7	92,5	0,2	3,8	0,2	4,3
Colombie-Britannique	173,0	206,4	181,6	8,6	-24,8	5,0	-12,0

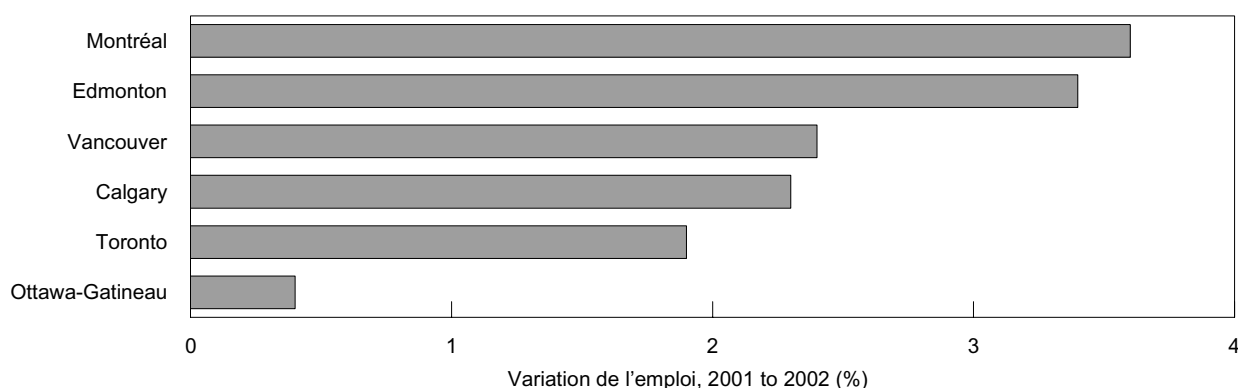
Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

**En 2002, les taux de chômage ont diminué dans la plupart des provinces.**



Source : Enquête sur la population active, données désaisonnalisées

**Montréal et Edmonton ont affiché la hausse la plus élevée du niveau moyen de l'emploi parmi les six plus grandes villes canadiennes.**



Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

	Moyenne annuelle			Variation			
	1998	2001	2002	1998 à 2002	2001 à 2002	1998 à 2002	2001 à 2002
	milliers			milliers		%	
<b>Canada</b>	<b>14 140,4</b>	<b>15 076,8</b>	<b>15 411,8</b>	<b>1 271,40</b>	<b>335,0</b>	<b>9,0</b>	<b>2,2</b>
St. John's	78,8	85,9	87,8	9,0	1,9	11,4	2,2
Halifax	172,2	183,8	183,6	11,4	-0,2	6,6	-0,1
Saint John	56,7	58,1	61,8	5,1	3,7	9,0	6,4
Chicoutimi-Jonquière	64,4	70,1	70,1	5,7	0,0	8,9	0,0
Québec	324,5	339	358,5	34,0	19,5	10,5	5,8
Trois-Rivières	60,7	65,5	64,6	3,9	-0,9	6,4	-1,4
Sherbrooke	65,9	74,4	76,7	10,8	2,3	16,4	3,1
Montréal	1 614,5	1 705,7	1 767,3	152,8	61,6	9,5	3,6
Ottawa-Gatineau	517,1	576,1	578,4	61,3	2,3	11,9	0,4
Sudbury	71,7	72,5	73,4	1,7	0,9	2,4	1,2
Oshawa	140,6	154,3	157,5	16,9	3,2	12,0	2,1
Toronto	2 312,5	2 571,8	2 621,7	309,2	49,9	13,4	1,9
Hamilton	324	348,3	347,9	23,9	-0,4	7,4	-0,1
St. Catharines-Niagara	179,4	190	193,2	13,8	3,2	7,7	1,7
London	200,8	216	214,5	13,7	-1,5	6,8	-0,7
Windsor	140,1	154,6	158,8	18,7	4,2	13,3	2,7
Kitchener	208,1	225,7	228,7	20,6	3,0	9,9	1,3
Thunder Bay	57,4	62,1	61,1	3,7	-1,0	6,4	-1,6
Winnipeg	343,6	358,2	362,8	19,2	4,6	5,6	1,3
Regina	104,9	105,2	108	3,1	2,8	3,0	2,7
Saskatoon	112	115,6	119,4	7,4	3,8	6,6	3,3
Calgary	499,1	569,5	582,6	83,5	13,1	16,7	2,3
Edmonton	474,9	504,8	522,1	47,2	17,3	9,9	3,4
Vancouver	979,6	1 051,1	1 076,2	96,6	25,1	9,9	2,4
Victoria	146,6	148,9	151,2	4,6	2,3	3,1	1,5

Source : Enquête sur la population active



**Ce sont les travailleurs reliés au secteur primaire et aux professions qui y sont propres qui ont eu l'horaire de travail le plus long en 2002.**

	Personnes occupées	Heures habituelles, emploi principal								Total (milliers)	Moyenne
		1 à 14	15 à 29	30 à 34	35 à 39	40	41 à 49	50+			
		milliers									
<b>Total</b>	<b>15 411,8</b>	<b>907,0</b>	<b>1 976,7</b>	<b>1 021,2</b>	<b>3 300,9</b>	<b>5 844,9</b>	<b>977,9</b>	<b>1 383,2</b>	<b>560 186,3</b>	<b>36,3</b>	
<b>Secteur</b>											
Agriculture	330,0	24,2	37,1	21,7	14,2	72,6	24,6	135,7	14 947,7	45,3	
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	272,0	5,1	7,2	6,8	24,5	124,9	32,5	71,1	12 274,7	45,1	
Services publics	131,5	0,0	2,4	7,5	50,6	61,6	4,7	3,4	5 012,3	38,1	
Construction	882,8	23,0	48,2	42,3	80,9	435,5	98,6	154,1	35 924,7	40,7	
Fabrication	2 326,2	24,9	57,2	47,0	310,6	1 570,4	217,1	99,2	92 278,5	39,7	
Commerce	2 430,0	206,4	470,1	181,9	325,5	904,1	160,6	181,6	83 013,5	34,2	
Transport et entreposage	756,2	18,2	67,9	31,4	90,5	338,6	57,5	152,2	31 188,3	41,2	
Finance, assurances, immobilier et location	895,6	34,8	98,0	46,1	357,7	247,1	41,7	70,1	32 637,2	36,4	
Services professionnels, scientifiques et techniques	993,3	45,1	86,8	52,7	259,7	371,5	55,7	121,8	37 534,5	37,8	
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	591,4	51,2	94,7	51,1	98,3	213,4	36,6	46,2	20 326,3	34,4	
Services d'enseignement	1 015,9	101,5	158,6	103,2	303,1	272,1	30,9	46,4	33 082,2	32,6	
Soins de santé et assistance sociale	1 607,0	85,9	327,5	176,6	558,1	316,6	50,5	91,8	54 294,7	33,8	
Information, culture et loisirs	704,8	75,9	104,7	50,2	175,5	222,9	30,4	45,2	23 597,4	33,5	
Hébergement et services de restauration	1 003,9	126,6	279,2	119,3	108,4	253,1	42,8	74,5	31 133,3	31,0	
Autres services	693,2	66,2	101,9	52,1	95,5	244,1	55,7	77,6	24 415,5	35,2	
Administrations publiques	778,0	16,7	35,4	31,2	448,0	196,5	37,9	12,3	28 525,6	36,7	
<b>Profession</b>											
Gestion	1 371,5	23,5	57,2	45,9	277,7	539,4	124,3	303,5	58 218,1	42,4	
Affaires, finance et administration	2 750,7	138,9	314,2	164,4	1 028,6	922,8	94,8	87,1	96 446,7	35,1	
Sciences naturelles et appliquées	1 026,0	14,3	38,0	28,1	361,4	465,9	51,5	66,8	39 888,4	38,9	
Santé	856,0	36,7	191,0	102,9	277,9	168,1	32,0	47,5	28 956,1	33,8	
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	1 073,8	68,9	140,4	94,1	352,4	298,5	40,6	78,9	37 397,6	34,8	
Arts, culture, sports et loisirs	429,0	70,7	72,8	35,7	89,4	109,6	15,4	35,4	13 493,3	31,5	
Ventes et services	3 932,0	460,5	970,8	411,0	561,7	1 131,7	199,2	197,0	122 700,3	31,2	
Métiers, transport et machinerie	2 180,9	45,0	108,2	80,0	210,3	1 171,1	240,7	325,7	89 263,2	40,9	
Professions propres au secteur primaire	534,7	33,3	46,8	29,8	25,2	152,7	48,1	198,8	24 122,4	45,1	
Transformation, fabrication et services publics	1 257,4	15,3	37,3	29,4	116,5	885,2	131,3	42,4	49 700,2	39,5	

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

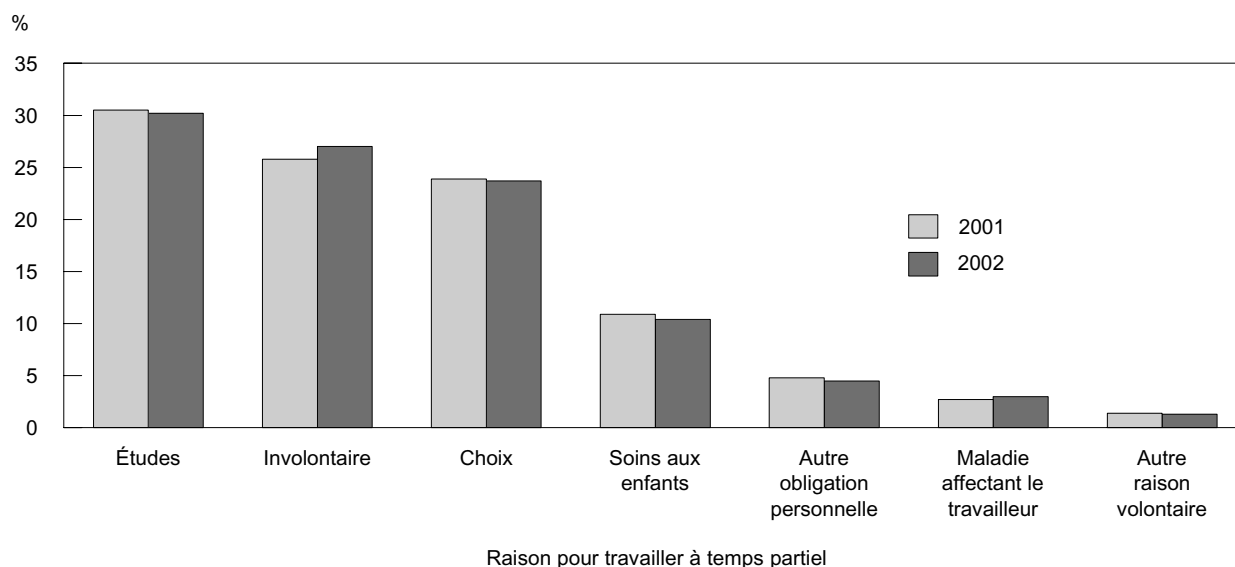
**Alors que les travailleurs ayant effectué des heures supplémentaires dans le secteur des biens étaient plus susceptibles d'être rémunérés pour leurs efforts additionnels, la plupart de ceux ayant fait de même dans le secteur des services ne l'étaient pas.**

	Employés au travail		Proportion des travailleurs effectuant des heures supplémentaires					
			2002			Variation, 2001 à 2002		
	Total	Heures supplémentaires	Total	Rémunérées	Non rémunérées	Total	Rémunérées	Non rémunérées
	milliers		%		points de %			
<b>Total</b>	<b>12 008,1</b>	<b>2 656,2</b>	<b>22,1</b>	<b>10,4</b>	<b>12,5</b>	<b>1,6</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>
<b>Secteur</b>								
Agriculture	112,2	12,3	11,0	5,8	4,6	-1,1	-0,7	-0,6
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	207,1	64,3	31,0	19,0	13,3	2,2	-0,1	2,6
Services publics	119,6	39,1	32,7	17,3	17,1	6,1	0,3	6,2
Construction	565,4	117,6	20,8	15,7	5,8	0,4	0,5	-0,1
Fabrication	2 065,7	569,1	27,5	19,6	8,6	2,4	2,1	0,3
Commerce	1 994,6	309,9	15,5	7,1	9,0	0,7	0,2	0,5
Transport et entreposage	571,6	125,7	22,0	14,5	8,3	0,8	0,6	0,5
Finance, assurances, immobilier et location	701,4	166,7	23,8	5,4	19,0	1,3	-0,6	1,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	623,0	184,7	29,6	9,4	21,3	2,5	0,7	1,8
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	412,1	66,8	16,2	8,9	7,8	2,3	0,9	1,3
Services d'enseignement	829,4	306,8	37,0	3,1	34,6	2,3	0,6	2,0
Soins de santé et assistance sociale	1 254,6	233,4	18,6	8,7	11,1	2,1	0,8	1,5
Information, culture et loisirs	560,0	118,2	21,1	8,2	13,7	1,5	-0,1	1,7
Hébergement et services de restauration	857,0	84,7	9,9	5,5	4,9	0,4	0,1	0,4
Autres services	431,8	79,1	18,3	7,6	11,2	1,3	0,0	1,3
Administrations publiques	702,8	178,0	25,3	10,0	16,8	2,0	0,2	1,9
<b>Profession</b>								
Gestion	815,2	338,6	41,5	4,0	38,5	3,2	-0,2	3,5
Affaires, finance et administration	2 323,1	449,8	19,4	7,5	12,6	1,4	0,1	1,4
Sciences naturelles et appliquées	832,5	253,2	30,4	13,0	18,8	1,2	0,8	0,6
Santé	660,1	130,3	19,7	11,5	9,7	1,7	0,5	1,4
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	845,7	338,5	40,0	3,8	37,2	3,2	0,3	3,0
Arts, culture, sports et loisirs	256,4	55,2	21,5	7,9	14,8	0,3	-0,3	0,9
Ventes et services	3 254,8	394,2	12,1	6,2	6,5	0,8	0,3	0,6
Métiers, transport et machinerie	1 664,9	386,4	23,2	20,0	3,9	1,4	1,1	0,4
Professions propres au secteur primaire	238,6	40,6	17,0	12,7	5,0	0,1	0,1	0,1
Transformation, fabrication et services publics	1 116,9	269,5	24,1	21,8	2,9	2,9	2,6	0,3

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

Nota : Certains travailleurs effectuent des heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées durant la même semaine.

**En 2002, le pourcentage de personnes qui travaillaient à temps partiel involontairement a augmenté légèrement, mais a diminué pour celui ayant trait aux personnes qui travaillaient peu d'heures parce qu'elles allaient à l'école.**



Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

2002	Temps partiel volontaire							Temps partiel involontaire		
	Temps partiel total	Maladie affectant le travailleur	Soins aux enfants	Autre obligation personnelle	Études	Choix	Autre	Total	Ont cherché du travail à temps plein	N'ont pas cherché du travail à temps plein
	milliers						%			
<b>Total</b>	<b>2 883,7</b>	<b>3,0</b>	<b>10,4</b>	<b>4,5</b>	<b>30,2</b>	<b>23,7</b>	<b>1,3</b>	<b>27,0</b>	<b>8,2</b>	<b>18,8</b>
Jeunes (15 à 24)	1 074,7	0,5	1,1	0,7	73,5	4,8	0,4	19,0	7,0	12,0
Hommes	461,8	0,4	0,0	0,5	75,1	4,8	0,3	18,5	7,3	11,2
Femmes	612,9	0,4	1,9	0,8	72,3	4,8	0,4	19,4	6,8	12,6
Adultes 25 +	1 809,0	4,4	15,9	6,7	4,4	34,9	1,9	31,8	8,8	22,9
Hommes	438,2	6,2	1,6	2,3	6,8	37,8	2,8	42,4	14,4	28,1
Femmes	1 370,8	3,9	20,4	8,2	3,7	33,9	1,6	28,3	7,1	21,3

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

**En 2002, les employées gagnaient 82 cents pour chaque dollar de rémunération des hommes, un taux pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente.**

	Salaire horaire en 2002				Variation par rapport à 2001			
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Ratio	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Ratio
	\$				\$			
15 +	17,66	19,38	15,82	0,82	0,48	0,43	0,53	0,01
15 à 24	10,06	10,58	9,52	0,90	0,16	0,15	0,18	0,00
25 à 54	19,25	21,12	17,28	0,82	0,54	0,44	0,65	0,01
55 +	19,24	21,76	16,19	0,74	0,52	0,71	0,27	-0,01

Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

**Selon le secteur, ce sont les employés des services publics qui ont touché le plus. Parmi tous les principaux groupes de professions, les gestionnaires demeuraient les mieux rémunérés.**

	Salaire horaire				Salaire hebdomadaire			
	2001	2002	Variation		2001	2002	Variation	
	\$				\$			
			%				%	
<b>Total</b>	<b>17,18</b>	<b>17,66</b>	<b>0,48</b>	<b>2,8</b>	<b>634,30</b>	<b>650,10</b>	<b>15,80</b>	<b>2,5</b>
<b>Secteur</b>								
Agriculture	11,01	11,08	0,07	0,6	421,85	432,34	10,49	2,5
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	21,32	22,68	1,36	6,4	927,27	985,73	58,46	6,3
Services publics	25,23	26,29	1,06	4,2	960,97	1 003,87	42,90	4,5
Construction	18,57	19,04	0,47	2,5	753,74	769,66	15,92	2,1
Fabrication	18,02	18,40	0,38	2,1	717,66	731,94	14,28	2,0
Commerce	13,19	13,43	0,24	1,8	471,55	477,65	6,10	1,3
Transport et entreposage	17,75	18,16	0,41	2,3	708,15	725,18	17,03	2,4
Finance, assurances, immobilier et location	19,01	19,75	0,74	3,9	703,88	731,36	27,48	3,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	21,70	22,31	0,61	2,8	834,76	856,55	21,79	2,6
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	13,02	13,24	0,22	1,7	470,00	481,59	11,59	2,5
Services d'enseignement	21,93	22,70	0,77	3,5	733,29	762,04	28,75	3,9
Soins de santé et assistance sociale	17,76	18,60	0,84	4,7	593,40	618,62	25,22	4,3
Information, culture et loisirs	17,65	17,37	-0,28	-1,6	639,98	617,97	-22,01	-3,4
Hébergement et services de restauration	9,74	9,94	0,20	2,1	303,52	305,22	1,70	0,6
Autres services	14,36	14,56	0,20	1,4	525,59	533,30	7,71	1,5
Administrations publiques	22,08	23,21	1,13	5,1	787,48	816,39	28,91	3,7
<b>Profession</b>								
Gestion	26,51	27,68	1,17	4,4	1 072,05	1 117,25	45,20	4,2
Affaires, finance et administration	16,48	17,05	0,57	3,5	591,53	613,15	21,62	3,7
Sciences naturelles et appliquées	24,82	25,32	0,50	2,0	962,40	979,79	17,39	1,8
Santé	19,77	20,77	1,00	5,1	661,34	688,95	27,61	4,2
Sciences sociales, enseignement, administrations publiques et religion	23,34	24,10	0,76	3,3	807,08	834,49	27,41	3,4
Arts, culture, sports et loisirs	16,80	17,41	0,61	3,6	568,22	579,47	11,25	2,0
Ventes et services	11,80	12,00	0,20	1,7	391,98	395,63	3,65	0,9
Métiers, transport et machinerie	17,51	17,82	0,31	1,8	710,00	721,72	11,72	1,7
Propre au secteur primaire	14,37	14,45	0,08	0,6	617,71	620,44	2,73	0,4
Transformation, fabrication et services publics	15,43	15,63	0,20	1,3	613,64	621,02	7,38	1,2

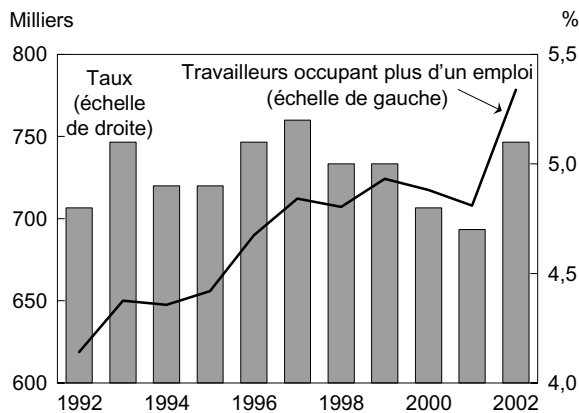
Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

**La baisse la plus marquée du ratio des employés syndiqués par rapport à l'ensemble des employés se situait dans le secteur des services publics.**

	2002			Variation, 2001 à 2002		
	Ensemble des employés	Employés protégés par une convention collective		Ensemble des employés	Employés protégés par une convention collective	
	milliers		%	milliers		%
<b>Total</b>	<b>13 065,8</b>	<b>4 200,9</b>	<b>32,2</b>	<b>298,2</b>	<b>91,8</b>	<b>0,0</b>
Secteur public	2 908,0	2 205,6	75,8	86,2	85,6	0,7
Secteur privé	10 157,8	1 995,3	19,6	212,0	6,2	-0,4
Agriculture	118,6	4,7	4,0	-0,9	-0,3	-0,2
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	227,0	59,6	26,3	-18,6	-6,9	-0,8
Services publics	131,2	88,6	67,5	8,5	3,2	-2,1
Construction	605,5	203,3	33,6	34,2	9,3	-0,4
Fabrication	2 231,4	723,3	32,4	57,6	7,4	-0,5
Commerce	2 129,7	299,6	14,1	49,9	-4,0	-0,5
Transport et entreposage	627,9	274,7	43,7	-9,8	-6,2	-0,3
Finance, assurances, immobilier et location	763,5	81,9	10,7	14,7	0,5	-0,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	665,1	37,8	5,7	1,8	0,5	0,1
Gestion, services administratifs et autres services de soutien	438,1	65,9	15,0	22,4	6,1	0,7
Services d'enseignement	968,4	714,7	73,8	48,2	38,5	0,3
Soins de santé et assistance sociale	1 412,2	798,3	56,5	52,9	28,0	-0,1
Information, culture et loisirs	601,8	164,4	27,3	-6,8	-6,2	-0,7
Hébergement et services de restauration	907,4	72,9	8,0	29,9	4,5	0,2
Autres services	460,0	50,1	10,9	2,7	3,6	0,7
Administrations publiques	777,9	561,0	72,1	11,5	13,6	0,7

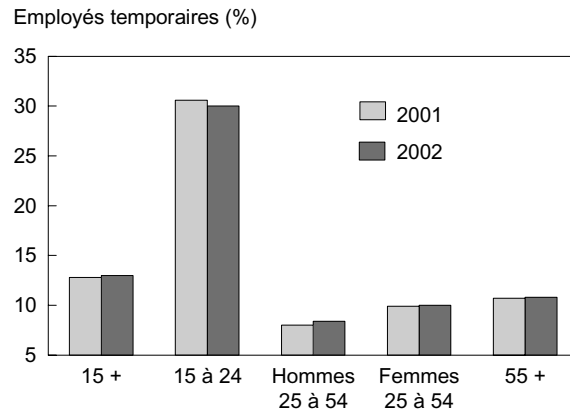
Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

**Au cours des années 90, le nombre de travailleurs occupant plus d'un emploi a augmenté; cependant, leur part de l'emploi total est demeurée à environ 5 %.**



Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

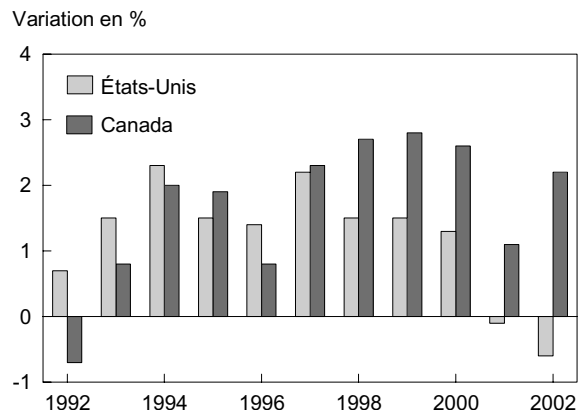
**Quelque 13 % de l'ensemble des employés avaient un travail temporaire. Chez les jeunes, cette proportion était plus de deux fois plus élevée.**



Source : Enquête sur la population active, moyennes annuelles

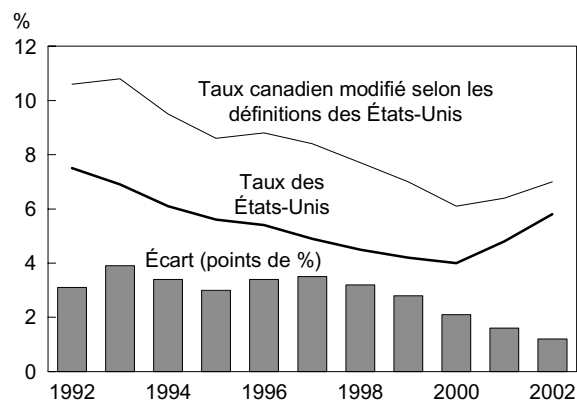


### En 2001 et 2002, l'emploi a augmenté au Canada mais diminué aux États-Unis.



Sources : Enquête sur la population active, Current Population Survey des États-Unis, moyennes annuelles

### L'écart entre le taux de chômage harmonisé a considérablement rétréci en 2002.



Sources : Enquête sur la population active, Current Population Survey des États-Unis, moyennes annuelles

Nota : Pour plus d'information sur les modifications du taux de chômage canadien, voir Le point sur la population active (Statistique Canada, no 71-005-XPB au catalogue), automne 1998.

### Mesures supplémentaires du chômage et variation en points de pourcentage de 1998 à 2002

	Moyennes annuelles			Variation	
	1998	2001	2002	1998 à 2002	2001 à 2002
		%		points de %	
R1 – Uniquement les personnes en chômage depuis 1 an (52 semaines) ou plus	1,1	0,6	0,7	-0,4	0,1
R2 – Uniquement les personnes en chômage depuis 3 mois (12 semaines) ou plus	3,2	2,2	2,6	-0,6	0,4
R3 – Comparable à la définition des États-Unis	7,7	6,4	7,0	-0,7	0,6
<b>R4 – Taux officiel</b>	<b>8,3</b>	<b>7,2</b>	<b>7,7</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,5</b>
R5 – R4 plus les chercheurs découragés	8,8	7,4	7,9	-0,9	0,5
R6 – R4 plus ceux en attente d'un rappel ou d'une réponse et ceux qui, à long terme, doivent commencer un emploi	9,0	7,8	8,3	-0,7	0,5
R7 – Mesure du chômage et du sous-emploi (temps partiel involontaire) exprimée en équivalents temps plein pour ceux en attente d'un rappel ou d'une réponse et ceux qui, à long terme, doivent commencer un emploi	11,2	9,4	10,1	-1,1	0,7
R8 – R4 plus les chercheurs découragés, ceux en attente d'un rappel ou d'une réponse, ceux qui doivent, à long terme, commencer un emploi ainsi que la portion sous-utilisée des travailleurs à temps partiel involontaire	12,0	10,2	10,8	-1,2	0,6

Source : Enquête sur la population active

Les graphiques et les tableaux sont une partie de *Le marché du travail : bilan de fin d'année*, dans ce numéro. Pour plus de renseignements, communiquez avec Geoff Bowlby, Division de la statistique du travail, au (613) 951-3325 ou à bowlgeo@statcan.ca.

# Portrait des cotisants aux REER

*Boris Palameta*

**D**'IMPORTANTES MODIFICATIONS apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu en 1990 ont permis aux Canadiens d'augmenter le montant de leurs cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). À compter de 1991, les déclarants admissibles ont été autorisés à cotiser un montant plus élevé à un REER pendant une année donnée et de reporter les droits de cotisation non utilisés aux années suivantes. Par conséquent, un plus grand nombre de personnes sont devenues admissibles à cotiser à un REER et à y verser des montants plus importants. Tout de même, un peu moins de la moitié des Canadiens éligibles cotisent. Les augmentations des taux de participation et des montants des cotisations des particuliers et des familles ont été documentées (Akyeampong, 2000; Statistique Canada, 2001a; Statistique Canada, 2001b). Toutefois, relativement peu de facteurs déterminants sur la participation à un REER ont été cernés.

Qu'est-ce qui fait qu'une personne est plus susceptible qu'une autre de cotiser à un REER? On a souvent mentionné le revenu comme étant le facteur le plus important; toutefois, lorsque le revenu est maintenu constant, d'autres facteurs se dégagent, dont le sexe, l'âge et l'adhésion à un régime de pension d'employeur (Palameta, 2001). Une foule d'autres facteurs n'ont pas encore été étudiés — par exemple, les variables familiales, comme le nombre d'enfants et le revenu du conjoint. Une personne sans enfant et dont le conjoint gagne un revenu élevé a une capacité plus élevée de cotiser à un REER qu'une personne ayant le même revenu qui a plusieurs enfants et un conjoint à faible revenu.

Les incitations à cotiser sont moins faciles à prévoir. Par exemple, il n'est pas clair si une personne qui investit à l'extérieur des régimes enregistrés est de ce fait plus ou moins portée à cotiser. D'une part, certaines personnes peuvent considérer les REER comme

---

*Boris Palameta est au service de la Division des statistiques sur le revenu. On peut le rejoindre au (613) 951-2124 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).*

## Source de données et définitions

Cette analyse est fondée sur un échantillon de 2 % de familles provenant du **fichier familial T1** pour 1998 (T1FF). Le T1FF est créé à l'aide de données tirées de la T1 Générale Déclaration de revenus. Les conjoints, les conjointes et les enfants sont couplés. Le T1FF est disponible depuis 1982.

**Facteur d'équivalence (FE) :** Pour les déclarants dont l'employeur offre un régime de pension d'employeur, le FE est calculé en fonction d'une formule établie par l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Le FE varie selon le montant cotisé au régime de pension par l'employeur et par l'employé. Le FE doit être soustrait des droits de cotisation à un REER. La déduction du FE permet aux personnes sans régime de pension d'employeur de verser une cotisation plus élevée à un REER que les personnes à revenu égal dont l'employeur offre un régime de pension. Pour un petit nombre d'employés à revenu élevé, le FE élimine tous les droits de cotisation à un REER et ces personnes sont exclues de l'étude.

**Cotisation à un REER :** La cotisation normale se limite aux droits de cotisation courants du déclarant à un REER. Dans de rares cas, comme ceux de certains transferts d'allocation de retraite, les déclarants peuvent verser une cotisation qui dépasse leurs droits de cotisation courants à un REER. Toutefois, on supprime graduellement les transferts et la plupart des personnes qui y ont recours versent aussi des cotisations normales. En 1998, moins de 1 % des cotisants à un REER cotisaient uniquement au moyen de transferts.

**Droits de cotisation à un REER :** Cotisation maximale à un REER qui peut être déduite du revenu (aux fins de l'impôt sur le revenu). Les droits de cotisation à un REER augmentent selon le revenu gagné, qui comprend le revenu d'emploi, le revenu d'un travail indépendant, le revenu d'entreprise et le revenu de location ainsi que les prestations d'invalidité (moins les dépenses d'emploi comme les cotisations syndicales et les pertes d'entreprise et de location). La valeur maximale admissible des nouveaux droits annuels est soit un montant en dollars, soit 18 % du revenu gagné, le montant le moins élevé étant retenu. En 1998, le montant en dollars était de 13 500 \$. Pour les personnes ayant un régime de pension d'employeur, on soustrait des nouveaux droits le montant du facteur d'équivalence. Depuis 1991, les droits non utilisés peuvent être reportés à des années ultérieures.

des solutions de rechange à d'autres instruments d'épargne et elles investiraient seulement dans les uns ou les autres. Par contre, les personnes qui, de façon générale, sont portées à épargner, peuvent considérer le REER comme un moyen d'épargner supplémentaire qui n'empêche pas d'autres placements.

On examine dans le présent article certaines des caractéristiques personnelles et familiales associées à la participation à un REER, en se fondant sur les données fiscales du fichier familial T1 de 1998 (voir *Source de données et définitions*). Les personnes qui ont des droits de cotisation ont été divisées en trois groupes basés sur la présence d'un conjoint et si ce dernier aussi avait ou non des droits de cotisation (voir *Groupes et variables*). Les caractéristiques personnelles comprenaient le revenu, le sexe, l'âge, l'adhésion à un régime de pension d'employeur, le travail indépendant et le recours à des instruments d'épargne et de placement non enregistrés. Les caractéristiques familiales comprenaient les écarts de revenu entre les conjoints, l'adhésion du conjoint à un REER, le type de mariage, le nombre d'enfants à charge et la présence dans le ménage d'enfants âgés de 18 ans et plus à revenu faible ou élevé.

Le groupe 1 comprenait un nombre égal d'hommes et de femmes (tableau 1). La majorité appartenaient à des familles qui comptaient deux soutiens et 42 % avaient un conjoint dans la même tranche d'imposition. Le deuxième groupe comprenait surtout des hommes. Ces derniers étaient les personnes les plus âgées, qui avaient le revenu le plus élevé et le plus grand nombre d'enfants et ils étaient les plus susceptibles d'être des épargnants et des investisseurs. La plupart

**Tableau 1: Profils des individus des trois groupes**

	Groupe 1 Le conjoint a des droits de cotisation à un REER	Groupe 2 Le conjoint n'a aucun droit de cotisation à un REER	Groupe 3 Individus seuls et personnes monoparentales
Taille de l'échantillon	87 219	8 503	64 624
Revenu moyen (\$)	35 700	41 400	30 100
Écart entre les tranches de revenu des conjoints	0,0	-0,9	...
Âge (moyenne)	42,4	45,9	41,5
Nombre d'enfants (moyenne)	1,3	1,5	0,4
		%	
Hommes	50,2	77,0	46,2
Travailleur indépendant	6,9	5,7	4,3
Facteur d'équivalence	34,9	32,1	29,8
Épargnant	21,7	22,5	17,1
Investisseur	12,5	15,2	9,2
Conjoint cotisant	43,8	...	...
Union de fait	15,7	12,5	...
Enfant d'âge adulte avec un revenu < 10 000 \$	13,5	16,2	5,1
Enfant d'âge adulte avec un revenu ≥ 30 000 \$	2,0	2,1	0,7

Source : Fichier des familles T1, 1998

étaient le seul soutien de leur famille, de sorte qu'une majorité (65 %) avaient un conjoint dans une tranche d'imposition inférieure. La majorité des personnes dans le troisième groupe étaient des femmes. Elles étaient les personnes les plus jeunes, avaient le revenu le plus faible et elles avaient le plus petit nombre d'enfants.

Pour constater comment diverses variables influencent la probabilité des personnes à participer à un REER, on a choisi une personne de référence avec un ensemble spécifique de caractéristiques. Les changements de la participation ont été calculés en comparaison avec la personne de référence. Par exemple, une augmentation de revenu qui passe de 35 000 \$ à 55 000 \$ a été associée à une augmentation de 21 points de pourcentage de la

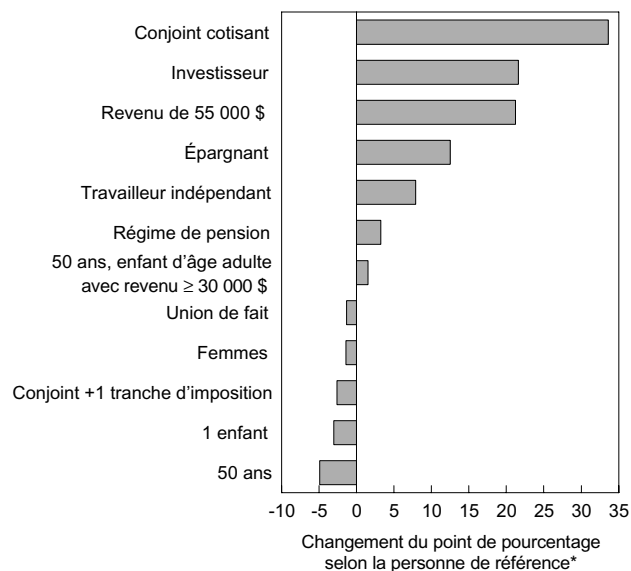
probabilité de participer, toutes choses étant égales (graphique A). Le fait d'avoir un conjoint dans une tranche d'imposition plus élevée a été associé à une baisse de trois points de pourcentage de la probabilité de participer. Seuls les résultats qui sont significatifs du point de vue statistique sont affichés.

## L'influence ...

### ...du revenu

Comme il fallait s'y attendre, un revenu élevé a été associé à une forte probabilité de participer à un REER dans les trois groupes. Le revenu élevé non seulement fournit le moyen de cotiser mais constitue une incitation à cotiser, puisque les personnes au revenu élevé portent le fardeau fiscal le plus lourd. Des données montrant de quelle façon

**Graphique A : Probabilité de cotiser, groupe 1 — le conjoint a des droits de cotisation à un REER.**



Source : Fichier des familles T1, 1998

\* La personne de référence est un homme âgé de 30 ans, marié légalement, ayant un revenu de 35 000 \$ et une conjointe dans la même tranche d'imposition, et n'ayant pas d'enfant, ni de pension. Il n'est pas un travailleur indépendant et il n'est ni un épargnant, ni un investisseur.

les taux de participation à un REER augmentent avec le revenu ont été publiées dans plusieurs études antérieures (Akyeampong, 2000; Palameta, 2001; Statistique Canada, 2001b).

**...d'un conjoint à revenu plus élevé**

Le fait d'avoir un conjoint dans une tranche d'imposition supérieure diminuait la probabilité de cotiser à un REER dans le premier groupe (graphique A), mais l'augmentait dans le deuxième groupe (graphique B).

À un niveau donné de revenu personnel, la présence d'un conjoint ayant un revenu plus élevé a pour effet d'accroître le revenu du ménage et donc la capacité de cotiser à un REER. Pourtant, le fait d'avoir un conjoint au revenu plus élevé et ayant des droits de cotisation à un REER avait pour effet de réduire la probabilité de cotiser à un REER. Pourquoi? Peut-être parce que les conjoints qui ont tous deux des droits de cotisation à un REER épuisent en priorité le droit de cotisation du conjoint dont le revenu est plus élevé, de manière à réduire d'abord le fardeau fiscal le plus lourd. Par exemple, si un couple décidait de cotiser

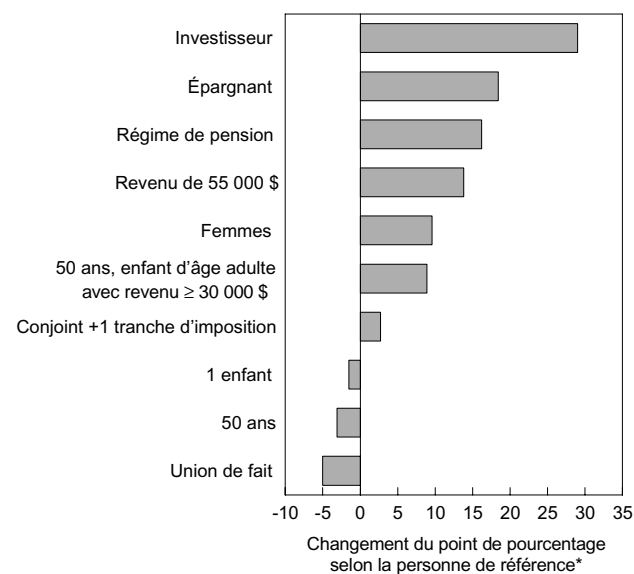
2 500 \$ au REER de chacun, leur épargne fiscale combinée serait plus élevée si le conjoint au revenu le plus élevé cotisait 5 000 \$ (2 500 \$ à son propre régime et 2 500 \$ au régime du conjoint) que si chaque conjoint cotisait 2 500 \$.

D'un autre côté, les conjoints au revenu plus élevé qui n'ont pas de droits de cotisation ne peuvent verser une cotisation pour réduire leur propre fardeau fiscal. Toutefois, ils peuvent accroître la capacité du conjoint au revenu inférieur à verser une cotisation. D'ailleurs, le fait d'avoir un conjoint au revenu plus élevé qui n'a pas de droits de cotisation à un REER augmentait la probabilité de cotiser.

**...de l'âge**

Toutes choses étant égales, les personnes plus jeunes étaient plus susceptibles de cotiser que les personnes plus âgées et ce, dans les trois groupes. L'effet était plus prononcé chez les célibataires; de 30 à 50 ans, la probabilité de cotiser chutait de presque dix points de pourcentage.

**Graphique B : Probabilité de cotiser, groupe 2 — le conjoint n'a pas de droits de cotisation à un REER.**



Source : Fichier des familles T1, 1998

\* La personne de référence est un homme âgé de 30 ans, ayant un revenu de 35 000 \$, n'ayant pas d'enfant, ni de pension. Il n'est pas un travailleur indépendant et il n'est ni un épargnant, ni un investisseur.

Ces résultats confirment dans une large mesure les conclusions précédentes montrant que, sauf dans les tranches de revenu les plus faibles, les personnes de 25 à 34 ans sont les plus portées à cotiser (Palameta, 2001). Chez les célibataires, les jeunes étaient sensiblement plus portés à cotiser, dans toutes les tranches de revenu<sup>5</sup>. Chez les personnes dans le premier groupe, l'effet de l'âge n'était pas significatif pour les tranches de revenu inférieures à 20 000 \$. Dans toutes les tranches de revenu supérieures à 20 000 \$, les jeunes étaient plus portés à cotiser<sup>6</sup>.

**...du sexe**

Les femmes célibataires et les femmes dont le conjoint n'avait aucun droit de cotisation à un REER étaient plus portées à cotiser que leurs homologues de sexe masculin.

Lorsque les deux conjoints avaient des droits de cotisation à REER, le conjoint était légèrement plus porté à cotiser que la conjointe. Il se peut qu'au lieu d'une cotisation distincte versée par chacun des conjoints, celui qui avait le revenu le plus élevé — généralement le conjoint — ait cotisé parfois aux deux

Groupes et variables	
<p>L'analyse s'est limitée aux déclarants en vie âgés de 25 à 64 ans et ayant des droits de cotisation à un REER. Dans les familles où les deux conjoints satisfaisaient aux critères d'admissibilité, l'un d'eux a été sélectionné de façon aléatoire<sup>1</sup>. Les personnes sélectionnées ont été intégrées à l'un de trois groupes à des fins d'analyse : <b>1</b> : le conjoint a des droits de cotisation à un REER. <b>2</b> : le conjoint n'a aucun droit de cotisation à un REER. <b>3</b> : individus seuls et personnes monoparentales.</p> <p>Les trois groupes ont été modélisés séparément parce que les décisions à cotiser des personnes de ces groupes étaient essentiellement fondées sur différents critères. Par exemple, les caractéristiques du conjoint ont vraisemblablement une influence sur la décision d'une personne mariée, mais n'ont apparemment pas d'influence sur la décision d'une personne célibataire.</p> <p>Pour chacun des trois groupes, la participation individuelle à un REER a été modélisée comme fonction :</p> <p>Du <b>revenu</b> : le revenu total avant impôt<sup>2</sup>, tel que déclaré dans la formule générale d'impôt T1. Il s'agit du revenu provenant de toutes les sources moins les pertes relevant de biens locatifs et d'un travail indépendant.</p> <p>De l'écart de <b>revenu</b><sup>3</sup> : la tranche d'imposition de la personne sélectionnée, soustraite de la tranche d'imposition du conjoint. Tranches d'imposition utilisées :</p> <p><b>0</b> Revenu imposable = 0 \$  <b>1</b> Revenu imposable = de 1 \$ à 29 590 \$  <b>2</b> Revenu imposable = de 29 591 \$ à 59 180 \$  <b>3</b> Revenu imposable = 59 181 \$ et plus</p> <p>Les écarts de revenu vont de -3 (conjoint à 3 tranches d'imposition au-dessous) à +3 (conjoint à 3 tranches d'imposition au-dessus). Cette variable n'a pas été utilisée dans le groupe 3.</p> <p>De l'<b>âge</b> et du <b>sexe</b> de la personne sélectionnée.</p> <p>Du <b>travail indépendant</b> : pas de revenu provenant de traitements ou de salaires et plus de 50 % du revenu total provenant d'un travail indépendant<sup>4</sup>.</p> <p><b>FE</b> : un facteur d'équivalence (FE) indiquait la présence d'un régime de pension d'employeur.</p>	<p><b>Épargnant</b> : intérêt et revenu de placement déclarés, mais pas de dividendes de sociétés canadiennes imposables.</p> <p><b>Investisseur</b> : dividendes de sociétés canadiennes imposables.</p> <p><b>Conjoint cotisant</b> : cette variable est utilisée dans le groupe 1 seulement.</p> <p><b>Type de mariage</b> : mariage légal ou union de fait. Cette variable n'est pas utilisée dans le groupe 3.</p> <p><b>Nombre d'enfants</b> : tous les enfants vivant dans le ménage.</p> <p><b>Enfant d'âge adulte ayant un revenu de moins de 10 000 \$</b> : Enfant âgé de 18 ans et plus vivant dans le ménage et ayant un revenu total avant impôt inférieur à 10 000 \$.</p> <p><b>Enfant d'âge adulte ayant un revenu supérieur à 30 000 \$</b> : Enfant de 18 ans et plus vivant dans le ménage et ayant un revenu total avant impôt supérieur à 30 000 \$.</p> <p>La <b>régression logistique</b> a permis d'examiner les déterminants de la cotisation à un REER dans chacun des trois modèles. Dans chacun des trois groupes, en ajout aux modèles utilisés pour la population dans son ensemble, des modèles séparés ont été utilisés pour les hommes et les femmes, de même que pour les personnes de différentes tranches d'imposition, afin d'identifier les tendances spécifiques à ces groupes. La régression logistique permet d'estimer la probabilité d'un résultat donné — dans la présente étude, la cotisation à un REER — comme fonction de plusieurs variables explicatives. On examine l'association entre chaque variable explicative et la probabilité de cotiser tout en maintenant constantes toutes les autres variables. Autrement dit, on peut comparer sur le plan de la probabilité de cotiser des personnes identiques à tous les égards sauf un. Par exemple, on peut faire une comparaison entre les hommes et les femmes de même âge, à revenu égal, ayant le même nombre d'enfants, etc. On calcule une statistique Chi carré pour chaque variable explicative afin de déterminer si un changement de la variable est associé à un changement significatif de la probabilité de cotiser. On peut obtenir la totalité des résultats auprès de l'auteur.</p>



régimes. Si les cotisations dans le couple sont généralement faites par le conjoint, alors le nombre de conjointes ayant un REER pourrait être sensiblement supérieur au nombre de conjointes qui versent des cotisations.

#### ...du travail indépendant

Les travailleurs indépendants célibataires et les travailleurs indépendants dont le conjoint avait des droits de cotisation étaient plus susceptibles de cotiser que leurs homologues salariés, même si la différence n'était pas significative chez les personnes dont le conjoint n'avait pas de droits de cotisation.

Pourquoi les travailleurs indépendants étaient-ils plus portés à cotiser? L'absence de régime de pension ne saurait expliquer à elle seule ce phénomène, puisque les groupes de comparaison dans les graphiques étaient des salariés sans régime de pension. Puisque le revenu des travailleurs indépendants a tendance à varier davantage d'une année à l'autre que celui des salariés, certains travailleurs indépendants ont peut-être recours aux REER pour étaler leur revenu sur les années suivantes. Pendant les années de vaches grasses, les cotisations servent à réduire le fardeau fiscal, tandis qu'au cours des années de vaches maigres, les retraits d'un REER peuvent servir à compléter le revenu tout en entraînant une pénalité fiscale relativement faible. Cette hypothèse pourrait être vérifiée en examinant si les travailleurs indépendants sont aussi plus portés à faire des retraits d'un REER.

#### ...des régimes de pension privés

Les personnes ayant un régime de pension d'employeur étaient plus susceptibles de cotiser dans les trois groupes. Toutefois, des résultats antérieurs montrent que, dans les tranches de revenu élevé, les personnes sans régime de pension cotisent à des taux plus élevés (Palameta, 2001). Lorsque les échantillons sur lesquels porte cette étude ont été répartis selon la tranche de revenu, on a observé des résultats semblables. Parmi les célibataires, les personnes ayant un régime de pension étaient plus susceptibles de cotiser seulement dans les tranches de revenu inférieures à 20 000 \$<sup>7</sup>. Les célibataires sans régime de pension étaient plus portés à cotiser dans la tranche de 40 000 \$ à 59 999 \$ ainsi que dans la tranche de 80 000 \$ et plus.

Dans le premier groupe, les personnes ayant un régime de pension étaient encore une fois plus portées à cotiser dans les tranches de revenu inférieures à 20 000 \$, tandis que les personnes sans régime de pension étaient plus portées à cotiser dans les tranches de revenu supérieures à 30 000 \$<sup>6</sup>.

#### ...de l'épargne et des investissements

Les personnes ayant déclaré des intérêts et un revenu de placement (les épargnants) étaient plus portées à cotiser que les personnes qui n'avaient pas déclaré pareil revenu. En outre, les investisseurs (les personnes qui déclarent des dividendes de sociétés canadiennes imposables) étaient plus susceptibles de cotiser que les non-investisseurs. Cet effet est particulièrement frappant. Dans tous les groupes, un investisseur ayant un revenu de 35 000 \$ était plus porté à cotiser qu'un non-investisseur ayant un revenu de 55 000 \$.

Ces résultats soutiennent la thèse selon laquelle les régimes d'épargne-retraite ne sont pas des solutions de rechange à d'autres instruments d'épargne mais viennent plutôt s'y ajouter. Les personnes qui investissent à l'extérieur de régimes enregistrés sont aussi portées à cotiser à des REER.

#### ...d'un conjoint cotisant

Une personne dont le conjoint avait des droits de cotisation à un REER était beaucoup plus portée à cotiser si son conjoint cotisait également — le fait d'avoir un conjoint cotisant doublait même la probabilité de cotiser (graphique A). Toutefois, les décisions de cotiser peuvent dépendre de l'écart entre les revenus des conjoints. Les couples peuvent avoir tendance à agir en tant qu'unité individuelle (soit les deux cotisent, soit ni l'un ni l'autre ne cotise) lorsque l'écart entre leurs revenus est faible. Toutefois, à mesure que l'écart devient plus prononcé, la personne au revenu plus élevé peut être davantage portée à cotiser au REER de son conjoint et la personne au revenu plus faible, moins portée à cotiser. D'ailleurs, l'écart de revenu moyen était près de zéro dans les cas où les deux conjoints cotisaient et dans ceux où ni l'un ni l'autre ne cotisait. L'écart de revenu moyen était de 0,7 tranche d'imposition dans les cas où un seul conjoint cotisait.

#### ...du mariage

Toutes choses étant égales, les personnes mariées légalement étaient plus portées à cotiser que celles vivant en union libre. Toutefois, les tendances en matière de cotisation étaient différentes chez les hommes et chez les femmes.

Lorsque les deux conjoints avaient des droits de cotisation, les hommes mariés légalement étaient plus portés à cotiser que ceux vivant en union libre. On a constaté une tendance inverse chez les femmes.

Toutefois, chez les femmes dont l'époux n'avait pas de droits de cotisation, le fait d'être marié légalement était associé à une plus grande probabilité de

cotiser. Les époux mariés légalement dont les épouses n'avaient pas de droits de cotisation étaient aussi davantage portés à cotiser, bien que la tendance ne soit pas significative du point de vue statistique.

**... du nombre d'enfants**

Dans les trois groupes, la probabilité de cotiser diminuait avec chaque enfant supplémentaire, particulièrement chez les femmes.

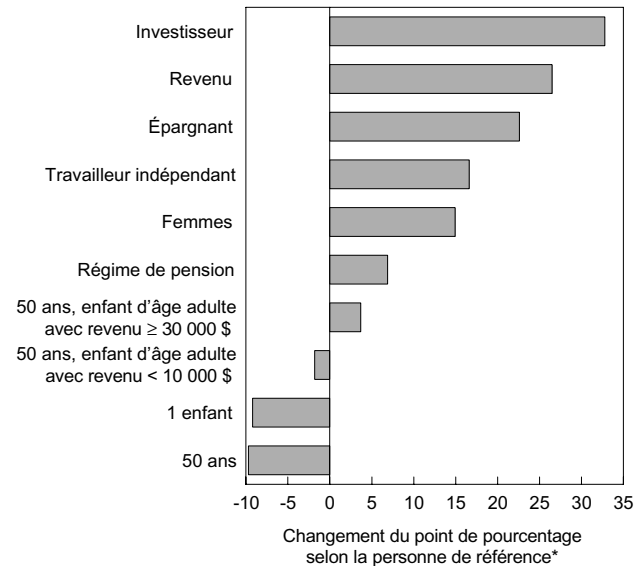
Lorsque les deux conjoints avaient des droits de cotisation, le fait d'avoir un enfant diminuait la probabilité de cotiser dans tous les groupes (graphiques A, B et C). Toutefois, lorsqu'on utilisait des groupes distincts pour les hommes et pour les femmes, l'effet était beaucoup plus prononcé dans le cas des femmes.

Qu'une femme soit mariée ou célibataire, le fait d'avoir un enfant réduisait la probabilité de cotiser sensiblement plus dans son cas que dans le cas d'un homme (tableau 2).

**...des enfants âgés de 18 ans et plus à la maison**

La présence d'enfants adultes dans le ménage avait tendance à augmenter la probabilité qu'une personne cotise, particulièrement si les enfants avaient des revenus relativement élevés (de 30 000 \$ ou plus). Dans les trois groupes, une personne âgée de 50 ans ayant un enfant d'âge adulte au revenu de 30 000 \$ et plus vivant dans le ménage était plus susceptible de cotiser

**Graphique C : Probabilité de cotiser, groupe 3 — individus seuls et personnes monoparentales.**



Source : Fichier des familles T1, 1998

\* La personne de référence est un homme âgé de 30 ans, marié légalement, ayant un revenu de 35 000 \$ et une conjointe dans la même tranche d'imposition qui ne cotise pas à un REER, et n'ayant pas d'enfant, ni de pension. Il n'est pas un travailleur indépendant et il n'est ni un épargnant, ni un investisseur.

**Tableau 2 : Effets de divers facteurs sur la probabilité de cotiser à un REER.**

	Hommes	Femmes
	Changement du point de pourcentage	
<b>Présence d'un enfant</b>		
Conjoint avec droits de cotisation	-1,0	-5,2
Conjoint sans droits de cotisation	n.s.	-8,8
Personne seule	-4,7	-11,9
<b>Enfant d'âge adulte avec revenu ≥ 30,000 \$</b>		
Conjoint avec droits de cotisation	+4,0	+9,6
Conjoint sans droits de cotisation	+10,3	+18,1
Personne seule	n.s.	+18,3
<b>Enfant d'âge adulte avec revenu &lt; 10,000 \$</b>		
Conjoint avec droits de cotisation	n.s.	+3,6
Conjoint sans droits de cotisation	n.s.	+9,9
Personne seule	+5,1	+8,9

Source : Fichier des familles T1, 1998  
n.s. = non significatif du point de vue statistique.

qu'une personne âgée de 30 ans sans enfant — même si les jeunes étaient généralement plus portés à cotiser. À nouveau, l'effet sur les femmes était plus prononcé.

Le fait d'avoir un enfant d'âge adulte gagnant un revenu relativement faible (moins de 10 000 \$) avait un effet significatif seulement chez les personnes du troisième groupe (graphique C). Une personne célibataire de n'importe quel âge avec un enfant de cette catégorie vivant dans le ménage était plus susceptible de cotiser qu'une personne célibataire sans enfants. Toutefois, en considérant les hommes et les femmes séparément, on constatait que la présence d'un enfant adulte ayant un revenu relativement faible avait un effet sur les femmes mariées, mais non sur les hommes mariés.

Les enfants adultes peuvent accroître la capacité de cotiser de leurs parents en fournissant un revenu supplémentaire ou de l'aide d'un travail non rémunéré. Ce dernier phénomène peut expliquer pourquoi la présence d'enfants adultes avait généralement plus d'incidence sur les femmes mariées que sur les hommes mariés.

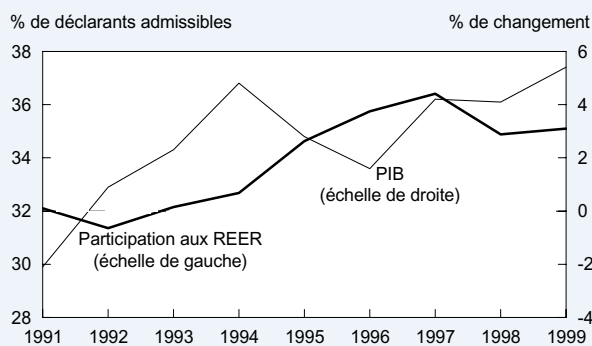
## Les facteurs déterminants de la participation aux REER dans le temps

Les facteurs déterminants de la participation aux REER identifiés dans cet article sont vraisemblablement des caractères durables. Néanmoins, des changements législatifs majeurs ou des changements dans le cycle économique peuvent affecter la participation relative de certains groupes. Par exemple, une période de déclin économique peut affecter les personnes avec des enfants plus que celles qui n'en ont pas. Parce que les décisions des femmes à cotiser sont liées à la présence d'enfants plus que les hommes, le résultat peut s'avérer être un déclin relatif des taux de participation des femmes. Il est difficile de vérifier cette hypothèse parce que la période suivant le changement législatif majeur de 1991 a été une période de croissance économique soutenue (graphique).

Les taux de participation aux REER ont augmenté de façon constante pendant les années 90 jusqu'à 1998, l'année dont proviennent les données de cet article. La baisse du taux de participation coïncide avec la venue de la subvention canadienne pour l'épargne-étude pour le régime enregistré d'épargne étude (REÉE). À compter de 1998, les participants aux REÉE pouvaient recevoir jusqu'à 400 \$ par enfant chaque année. Il se peut que la participation aux REER ait baissé parce que certaines personnes ont décidé de changer pour les REÉE. Si tel est le cas, on pourrait s'attendre à ce que les taux de participation des personnes avec des enfants — spécialement celles avec de jeunes enfants — aient diminué le plus.

Les caractéristiques des cotisants aux REER peuvent aussi être appelés à changer avec le temps alors que la population vieillit et que certains deviennent des payeurs d'impôt alors que d'autres ne le sont plus.

## Les années 90 ont été témoins d'une croissance économique et d'une augmentation de la participation aux REER.



## Résumé

Des facteurs fortement associés à la cotisation aux REER incluent un conjoint cotisant et des investissements à l'extérieur des régimes enregistrés. Ceci s'avère vrai dans le cas des hommes et des femmes de tous les niveaux de revenu.

Le revenu personnel était un autre facteur universel de prédiction de la cotisation aux REER mais le fait d'avoir un conjoint à revenu élevé n'était pas toujours associé à une plus grande probabilité de cotiser. En fait, les hommes et les femmes étaient moins susceptibles de cotiser s'ils avaient un conjoint à revenu élevé ayant des droits de cotisation aux REER.

Les personnes jeunes, mariées ou célibataires, de la plupart des niveaux de revenus étaient plus susceptibles de cotiser que leurs homologues plus âgés.

Les femmes étaient généralement plus susceptibles de cotiser que les hommes, sauf dans le cas des couples mariés où les deux conjoints avaient des droits de cotisation aux REER. Les personnes mariées légalement étaient généralement plus susceptibles de cotiser que les personnes vivant en union de fait — à l'exception des femmes dont le conjoint avait des droits de cotisation aux REER.

On associait le fait d'avoir des enfants à une baisse de la probabilité de cotiser, et ce, particulièrement chez les femmes. Par contre, la probabilité de cotiser chez les femmes augmentait si elles avaient un enfant d'âge adulte qui vivait dans le ménage, peu importe son revenu.

Chez les salariés, on associait le fait d'avoir un régime de pension à une plus grande probabilité de cotiser dans les tranches de revenu moins élevées. Par contre, les personnes dans les tranches de revenu élevées qui n'avaient pas de régime de pension étaient plus portées à cotiser. Les travailleurs indépendants étaient généralement plus susceptibles de cotiser que leurs homologues salariés.

De nombreux facteurs d'importance n'étaient pas disponibles dans les sources de données et n'ont pas été examinés — notamment le niveau de scolarité, la richesse (valeur nette) et les cotisations aux autres régimes enregistrés tels les REÉE.



## Remerciements

L'auteur tient à remercier Hubert Frenken, qui a travaillé par le passé pour la Division des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, de même que le professeur Robert L. Brown du Department of Statistics and Actuarial Science de la University of Waterloo, pour leurs commentaires relatifs à une ébauche antérieure de cet article.

## Perspective

### Notes

1 Dans le cas où les deux conjoints étaient âgés de 25 à 64 ans et avaient des droits de cotisation à un REER, l'un d'eux a été éliminé de l'analyse afin de garantir le caractère indépendant des observations.

2 Même si la capacité de cotiser à un REER est une fonction du revenu après impôt, le revenu avant impôt a l'avantage de saisir l'incitation à cotiser, puisque les cotisations à un REER sont déduites du revenu avant impôt et réduisent donc le fardeau fiscal de la personne.

3 On a utilisé l'écart de revenu plutôt que le revenu du conjoint parce que les revenus des conjoints sont fortement corrélés. L'inclusion de deux variables fortement corrélées dans un groupe peut créer des problèmes de colinéarité.

4 L'Agence des douanes et du revenu du Canada ne fait pas de distinction entre le travail indépendant incorporé et le travail salarié. Par conséquent, aux fins de la présente étude, les déclarants qui sont des travailleurs indépendants sont considérés comme des salariés et seuls les travailleurs non incorporés sont définis comme étant des travailleurs indépendants.

5 Les tranches de revenu étaient : moins de 10 000 \$; de 10 000 \$ à 19 999 \$; de 20 000 \$ à 29 999 \$; de 30 000 \$ à 39 999 \$; de 40 000 \$ à 59 999 \$; de 60 000 \$ à 79 999 \$; 80 000 \$ et plus.

6 Les personnes dans le deuxième groupe n'ont pas été réparties par tranches de revenu parce que les sous-échantillons auraient été trop petits pour permettre d'obtenir des résultats exacts.

7 Les travailleurs indépendants ne peuvent avoir de régime de pension d'employeur, les comparaisons ont donc porté sur le groupe des salariés ayant un régime de pension et le groupe des salariés sans régime de pension.

### Documents consultés

AKYEAMPONG, E.B. « Utilisation des REER dans les années 1990 », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, volume 12, n° 1, printemps 2000, p. 9 à 16.

PALAMETA, B. « Qui cotise à un REER? Un nouvel examen », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, volume 13, n° 3, automne 2001, p. 7 à 13.

STATISTIQUE CANADA. 2001a. « Les avoirs et les dettes des Canadiens : perspectives sur l'épargne au moyen des régimes de pension privés », n° 13-596-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

STATISTIQUE CANADA. 2001b. « Épargne-retraite au moyen des RPA et REER », n° 74F0002XIB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999.

# Aperçu du revenu pour 2000

*Pina La Novara, Heather Lathe, Gaétan Garneau et David Pringle*

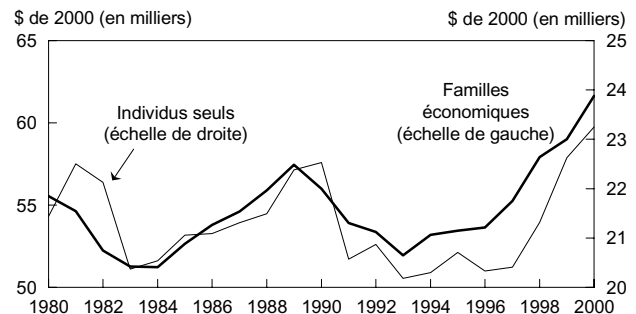
## Croissance soutenue du revenu du marché

Les revenus des familles ont augmenté en 2000, principalement grâce à un marché du travail vigoureux. Le taux de chômage national a été de 6,8 %, son plus bas depuis 1976 (7,0 %); le PIB réel per capita a augmenté de 3,7 %; et le taux d'emploi s'est affiché à 61,4 %, en hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à 1999.

Presque toutes les provinces ont connu des hausses de l'emploi en 2000. La seule exception a été Terre-Neuve et le Labrador où l'emploi est demeuré stable. L'Île-du-Prince-Édouard (5,2 %), l'Ontario (3,2 %) et la Nouvelle-Écosse (2,7 %) ont affiché des taux de création d'emploi au-dessus de la moyenne nationale. La plupart des nouveaux emplois ont été créés en Ontario (49 %), au Québec (21 %) et en Colombie-Britannique (11 %).

Le revenu moyen du marché des familles de deux personnes ou plus a été de 61 600 \$ en 2000, soit une hausse de 4,5 % par rapport à 1999 après l'inflation. Il s'agit d'une septième année de croissance consécutive, soulignant une augmentation marquée de 19 % depuis 1993 alors que le revenu a été à son plus bas niveau en 10 ans, se chiffrant à 51 900 \$. Le revenu du marché des personnes seules s'est chiffré à 23 300 \$, ce qui représente une augmentation de 2,7 % par rapport à 1999.

Graphique A : Revenu moyen du marché



Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 2000

Tandis que tous les grands types de familles ont connu une hausse du revenu du marché entre 1999 et 2000, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme ont connu la plus forte augmentation (15 %) — 47 % entre 1993 et 2000. Ce gain découlait de leur plus grande participation au marché du travail — passant de 48 % en 1993 à 63 % en 2000. Au même moment, leur taux de chômage a chuté, passant de 20 % à 11 %.

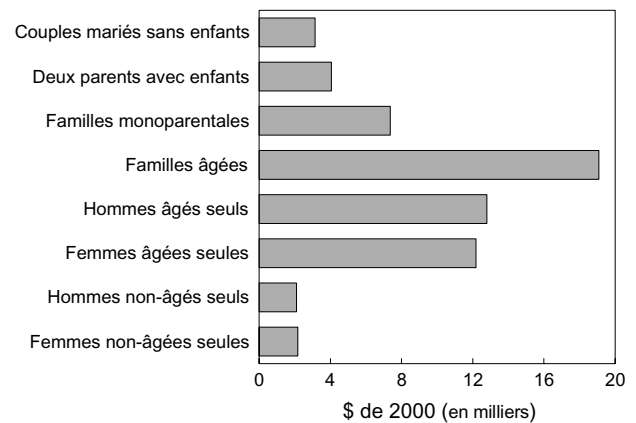
*Les auteurs sont au service de la Division de la statistique du revenu. On peut communiquer avec Pina La Novara au (613) 951-1573; Heather Lathe, au (613) 951-3808; Gaétan Garneau, au (613) 951-3813; David Pringle, au (613) 951-4799 ou les quatre à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).*

## Les transferts gouvernementaux moyens ont chuté

Les transferts gouvernementaux moyens touchés par les familles de deux personnes ou plus ont chuté de 3,3 % en 2000, passant à 6 700 \$, principalement à cause de la croissance continue du marché du travail. (La plupart des transferts sont destinés à augmenter le revenu des particuliers lorsque ce dernier est faible et, en l'absence de changements importants au programme, tend à diminuer lorsque l'économie et le marché du travail sont forts.) Certains transferts gouvernementaux, pas tous, sont fondés sur les besoins, c'est-à-dire qu'ils ont été conçus pour augmenter les revenus des familles et des particuliers à faible revenu. Ceci est une évidence dans la distribution des transferts lorsque la population est classée du revenu après impôt le plus faible à celui le plus élevé. La part des transferts payés aux familles du quintile inférieur de revenu après impôt est généralement la plus élevée — 31 % en 2000. La part du deuxième plus bas quintile était la deuxième plus élevée — soit 26 % et ainsi de suite pour chaque quintile, avec le quintile des familles à revenus les plus élevés recevant 12 %.

La part des transferts gouvernementaux allant au quintile des familles à plus faibles revenus a augmenté pour quatre années consécutives, passant de 28 % en 1996 à 31 % en 2000. La part des transferts accordée au deuxième plus bas quintile a aussi quelque peu augmenté au cours de cette période, tandis que les parts versées aux trois quintiles les plus élevés ont baissé.

## Graphique B : Transferts gouvernementaux moyens par type de famille



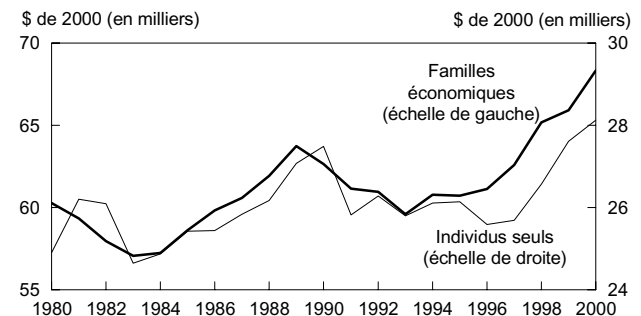
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2000

Certains changements semblent néanmoins liés à l'augmentation des prestations de programmes gouvernementaux (par exemple, la Prestation nationale pour enfants), plutôt qu'à l'amélioration des conditions du marché du travail. Parmi les bénéficiaires de prestations fiscales pour enfants, les montants reçus des sources provinciale et fédérale ont augmenté de près de 21 % — passant d'un montant moyen de 1 700 \$ en 1996 à 2 100 \$ en 2000.

## Revenu total

Toutes sources de revenu prises en considération, les familles canadiennes ont reçu approximativement 68 300 \$ de revenu total moyen en 2000 — une hausse de 3,7 % par rapport à 1999, et de 14,6 % depuis le faible niveau connu en 1993. Le revenu total moyen des personnes seules a été de 28 100 \$ — une augmentation de 1,9 % par rapport à 1999 et de 9,0 % depuis 1993.

## Graphique C : Revenu total moyen



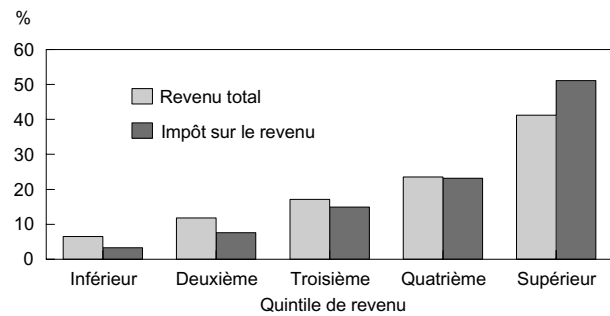
Sources : Enquête sur les finances des consommateurs, 1980 à 1995; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1996 à 2000

## Augmentation de l'impôt sur le revenu

En 2000, les familles canadiennes ont payé en moyenne 13 600 \$ en impôt sur le revenu, soit une hausse de 840 \$ ou de 6,5 % par rapport à 1999 (après rajustement en fonction de l'inflation). Les individus seuls ont payé 5 200 \$, soit une hausse de 1,2 %.

En 2000, les familles appartenant au quintile supérieur de revenu après impôt ont payé 34 700 \$ d'impôt sur le revenu ou tout juste un peu plus de la moitié (51 %) du montant total d'impôt sur le revenu. Par contre, leurs parts de revenu du marché agrégé et de revenu total ont été de 44 % et de 41 % respectivement. Les familles du quintile inférieur ont payé en moyenne 2 200 \$. À 3,3 % du total d'impôt sur le revenu perçu aux familles, ce montant n'était pas beaucoup moindre que la part de 3,8 % du revenu du marché agrégé, mais représentait presque la moitié de leur part de revenu total (6,5 %). Ceci est dû au fait que plusieurs transferts gouvernementaux, en particulier ceux visant les individus ou les familles à très faible revenu, ne sont pas imposables.

Graphique D : Parts de revenu total et impôt sur le revenu



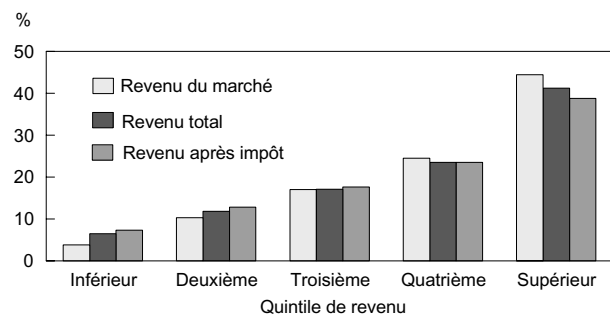
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2000

## Cinquième augmentation consécutive du revenu après impôt

Le revenu après impôt a poursuivi sa tendance à la hausse pour la cinquième année consécutive. Après rajustement en fonction de l'inflation, le revenu après impôt moyen pour les familles de deux personnes ou plus est passé à 54 700 \$ en 2000, une augmentation de 3,0 % par rapport à 1999. Cette hausse a suivi la même tendance que le revenu du marché et le revenu total qui ont augmenté de 4,5 % et de 3,7 % respectivement. Le revenu après impôt moyen des individus seuls était de 23 000 \$ en 2000, en hausse de 2,0 %.

Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ont enregistré le plus fort pourcentage d'augmentation du revenu après impôt. En 2000, leur revenu après impôt moyen a été de 29 100 \$, en hausse de 8,4 % par rapport à 1999. Les familles dont le soutien principal était âgé de moins de 65 ans ont reçu 3,4 % ou 1 900 \$ de plus. Par contre, pour la première fois depuis 1996, le revenu après impôt moyen pour les familles âgées a baissé. Atteignant 39 200 \$, il était 1,0 % de moins qu'en 1999.

Graphique E : Parts de revenu après transferts et impôts



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2000

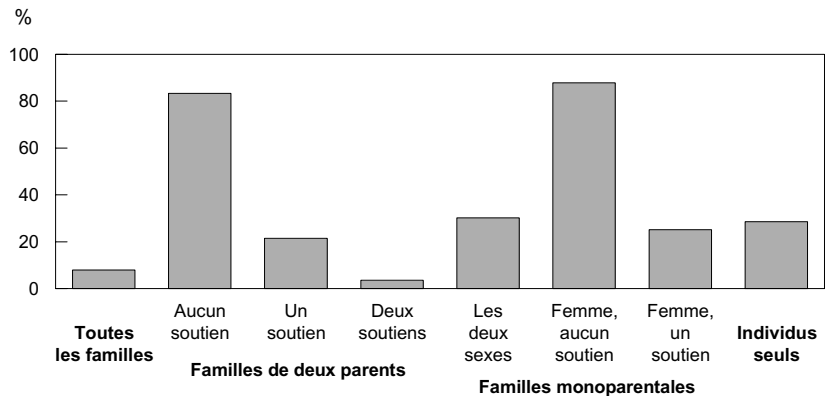
## Les transferts gouvernementaux et l'impôt ont réduit les écarts

En 2000, la famille moyenne a reçu 6 700 \$ en transferts et a payé 13 600 \$ en impôt, pour une contribution nette de 6 900 \$ ou 11 % de leur revenu avant transferts et impôt. En d'autres termes, les familles ont conservé en moyenne 89 % de leur revenu du marché. À 80 %, la proportion de revenu après impôt du revenu du marché était la plus petite pour les couples mariés à deux soutiens sans enfants. À l'opposé, les ratios pour les familles dont le principal soutien était une personne âgée ou une femme monoparentale ont été de 143 % et de 119 % respectivement. En d'autres termes, ces familles ont reçu plus en transferts qu'elles n'ont payé d'impôt.

L'impôt sur le revenu des particuliers et les transferts gouvernementaux ont réduit les écarts entre les revenus des différents types de familles. Tandis que le revenu moyen du marché pour les familles âgées a été de 41 % de celui des familles non-âgées, le ratio a augmenté à 69 % pour le revenu après impôt. Ce dernier ratio a régressé depuis 1995 alors qu'il était à 81 %. Le revenu du marché des familles monoparentales dont le principal soutien était une femme a été de 33 % de celui des familles de deux parents avec enfants, mais a augmenté à 48 % après transferts et impôt.

De façon similaire, les transferts et l'impôt sur le revenu ont réduit les différences de revenu moyen entre les familles à deux soutiens avec enfants et celles à un seul soutien avec enfants. En 2000, le revenu du marché des familles à un soutien

Graphique F : Familles à faible revenu



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2000

représentait 65 % de celui des familles à deux soutiens. Après impôt et transferts, le ratio a augmenté à 71 %.

### Moins de familles à faible revenu

Le taux de faible revenu après impôt des familles est passé de 8,6 % en 1999 à 7,9 % en 2000, son plus bas niveau depuis 1989 (7,5 %). En termes absolus, environ 666 000 familles étaient à faible revenu. Ce fût la quatrième année consécutive pendant laquelle le taux de faible revenu a baissé, ce qui démontre l'amélioration des conditions économiques pendant la deuxième moitié de la décennie.

Même si le taux de faible revenu a baissé de 1999 à 2000, la situation financière globale des familles sous le seuil de faible revenu est demeurée pratiquement stable. Les familles à faible revenu auraient eu besoin de 6 700 \$ de plus, en dollars après impôt, pour franchir le seuil de faible revenu. En termes relatifs, l'écart était situé à 30,7 % du seuil de faible revenu.

Les familles monoparentales ont connu une baisse significative de leur taux de faible revenu, passant de 34 % en 1999 à 30 % en 2000. Des 531 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête, 34 % étaient à faible revenu en 2000, une baisse comparative-ment à 38 % en 1999. Quatre familles monoparentales sur cinq ayant une femme à leur tête ont eu des gains en 2000. Tandis que le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant une femme à leur tête et ayant un seul soutien était plus de trois fois plus élevé que la moyenne de toutes les familles (25 % comparativement à 8 %), elles ont fait beaucoup mieux que celles sans gains : 88 % de ces dernières étaient à faible revenu en 2000.

En 2000, 10,9 % de tous les Canadiens étaient à faible revenu (près de 3,3 millions de personnes), en baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport à 1999. Après avoir augmenté au début des années 90, le taux de faible revenu a connu son plus haut point en 1996, se situant à 14 %, pour chuter par la suite. Près

## Sources de données et définitions

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu**, une enquête longitudinale lancée en 1993. L'**Enquête sur les finances des consommateurs** était un supplément annuel de l'Enquête sur la population active.

**Revenu du marché** (revenu avant impôt et transferts) : ensemble des gains (provenant d'un emploi rémunéré ou d'un emploi autonome), revenus de placements, revenus de retraite (régime de retraite privé) et « autres revenus ». Ne sont pas compris les transferts gouvernementaux.

**Transferts gouvernementaux** : les versements directs aux particuliers et aux familles effectués par les gouvernements : pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, allocation au conjoint, RPC/RRQ, prestations fiscales pour enfants, assurance-emploi, indemnisation des accidentés du travail, crédits pour la taxe sur les produits et services ou pour la taxe de vente harmonisée, crédits d'impôt remboursables provinciaux/territoriaux, prestations d'aide sociale, et autres versements gouvernementaux.

**Revenu total** : revenu de toute provenance avant les impôts fédéral et provincial.

**Revenu après impôt** : revenu total moins l'impôt sur le revenu.

**Famille économique** : deux personnes ou plus vivant ensemble et apparentées par le sang, par alliance, par adoption ou vivant en union libre.

**Seuil du faible revenu (SFR)** : le niveau auquel une famille se retrouve dans des circonstances difficiles parce qu'elle dépense une plus grande part de son revenu pour des biens essentiels qu'une famille moyenne de taille similaire. Spécifiquement, il est déterminé comme le revenu sous lequel une famille dépense 20 points de pourcentage de plus que son revenu pour de la nourriture, un logement et des vêtements qu'une famille moyenne. Il existe des seuils pour sept tailles de familles et cinq tailles de communautés.

**Taux de faible revenu** : Le revenu des personnes ou des familles comparé au seuil de faible revenu.

de 868 000 enfants de moins de 18 ans vivaient dans des familles à faible revenu en 2000, un nombre inférieur par rapport aux 940 000 enregistrés en 1999. La proportion des enfants vivant dans des familles à faible revenu diminue depuis 1996, année où elle atteignait un sommet de 17 % sur une base de revenu après impôt. En 2000, le pourcentage d'enfants à faible revenu est passé à 13 % — parmi les plus bas enregistrés au cours des 20 dernières années.

Juste un peu plus de la moitié des enfants vivant dans des familles à faible revenu vivaient avec deux parents. Par contre, en 2000, le taux de 8,5 % de faible revenu des enfants vivant dans ces familles a été beaucoup plus bas que celui des enfants vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête (38 %).

### Perspective